



PLUSIEURS CENTAINES DE femmes du comté d'Arthabaska avaient accepté l'invitation de rencontrer l'épouse du premier ministre de la province de Québec, hier après-midi, à l'hôtel Central de Victoriaville. Avant la rencontre proprement dite, Mme Gabrielle Bertrand a signé le

livre d'or de la ville de Victoriaville. On aperçoit ici la première dame du Québec en compagnie de Mme Roch Gardner, du maire P.A. Poirier de M. Roch Gardner député sortant dans Arthabaska et Mme Wilfrid Labbé. (Photo Lero).

L'épouse du premier ministre à Victoriaville

Mme Bertrand rencontre les femmes de la région

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les femmes du comté d'Arthabaska ont eu le privilège de rencontrer, hier après-midi à l'hôtel Central de Victoriaville, l'épouse du premier ministre du Québec, Mme Jean-Jacques Bertrand visitait les femmes de notre comté et aujourd'hui même elle débute une longue tournée en compagnie de son époux, tournée qui mènera M. et Mme Bertrand dans toutes les régions de la belle province. Le couple Bertrand s'envolera ainsi pour les Îles-de-la-Madeleine. La ren-

contre d'hier après-midi était organisée par le comité féminin de l'Association de l'Union nationale du comté d'Arthabaska. Mme Raymond Rheault est la présidente de ce comité.

Devoir important

Au cours d'une brève allocution devant les femmes réunies à l'hôtel Central, Mme Gabrielle Bertrand a vanté les mérites du représentant du comté d'Arthabaska à Québec. Elle a mentionné qu'elle était une assidue de

l'Assemblée nationale et qu'ainsi elle avait régulièrement l'occasion de constater les nombreuses interventions que faisait le député Gardner et aussi les nombreuses heures qu'il consacrait à son travail.

Mme Jean-Jacques Bertrand remercia aussi Mme Roch Gardner de prêter son mari à la chose publique et expliqua qu'il était d'autant plus difficile de faire ce sacrifice lorsqu'on a affaire à une jeune mère de famille.

Dans un autre ordre d'idée, Mme Bertrand insista pour que les femmes exercent leur droit de vote le 29 avril, quel que soit le candidat qu'elles favorisent. Elle souligna que c'était un premier devoir pour tout citoyen, autant masculin que féminin, d'exercer librement le droit de vote.

Présentée par Mme Roch Gardner, l'épouse du premier ministre du Québec fut remerciée par Mme Wilfrid Labbé.

Dans les secteurs Bellevue et Belvédère d'Arthabaska

Un comité de citoyens se prononce contre un amendement au zonage

ARTHABASKA (R.L.) — Le 13 avril prochain, 248 citoyens des secteurs Bellevue et Belvédère d'Arthabaska auront à se prononcer à savoir s'ils sont en faveur d'une modification à être apportée au règlement de zonage. Cet amendement vise à faire d'une zone considérée aujourd'hui comme agricole une zone commerciale où on pourra construire des maisons

multi-familiales. La zone en question touche celle du secteur Belvédère.

Un comité de citoyens a donc été formé et le comité se propose de démontrer à tous les citoyens de ces deux secteurs le désavantage de la construction éventuelle de maisons multi-familiales tout près du secteur résidentiel.

Le comité des citoyens des secteurs Bellevue-Belvédère se compose de M. Paul-Henri Laliberté comme président et de MM. Benoit Paris, Roger Girouard, Guy Lafontaine et du docteur Marc Tardif.

Précisions

Lors d'une conférence de presse, le comité a exprimé hier matin qu'il avait été formé dans le but d'améliorer le quartier et surtout de lui conserver son aspect résidentiel. Un référendum semblable a nettement prouvé l'an dernier que les maisons multi-familiales ne sont pas souhaitées dans ces secteurs.

Cette année, certaines personnes reviennent à la charge avec un projet identique et dans ce même secteur, mais présenté de façon différente. Le comité ne veut pas que les rues Bellevue, Belvédère et Gagnon deviennent des pistes de course comme c'est le cas sur la rue Girouard. Le projet proposé par les promoteurs de la construction de maisons multifamiliales entraînerait environ 800 véhicules de plus par jour dans ces rues. Il faut penser d'abord et avant tout à la sécurité des enfants des secteurs concernés, 144 logements nécessiteraient aussi la venue des services comme des épiceries, garages etc. Les résidents des secteurs Bellevue et Belvédère jouissent d'une évaluation avantageuse par le fait qu'ils habitent un quartier strictement résidentiel. Un tel projet entraînerait automatiquement une dévaluation des propriétés des deux secteurs.

Les membres du comité ont ajouté hier matin qu'ils désiraient avant tout protéger les intérêts de ces deux secteurs.

Le comité a aussi fait mention d'une requête qu'aurait fait signer la Société de Gestion des Bois-Francis. 159 citoyens sur les 248 impliqués auraient signé la requête.

Le comité des citoyens a mentionné qu'après une courte enquête, la plupart de ceux qui

ont signé auraient été mal informés.

Importante réunion

C'est pourquoi afin d'éclairer les faits tels qu'ils sont en réalité, le comité des citoyens a convoqué une réunion d'information qui aura lieu en la salle de l'hôtel de ville d'Arthabaska le 6

avril à compter de 19h30. A ce moment, toutes les parties en cause pourront être représentées et à la suite de cette assemblée, les citoyens des secteurs Bellevue et Belvédère sauront vraiment comment voter le jour du référendum soit le 13 avril.



LE COMITÉ DES citoyens des secteurs Bellevue et Belvédère à Arthabaska entend bien informer les citoyens de cet arrondissement au sujet des implications contenues dans un prochain référendum public qui sera tenu le 13 avril. A cet effet, le comité des citoyens a convoqué une

réunion d'information à la salle de l'hôtel de ville d'Arthabaska, le 6 avril à 19h30 heures. Sur la photo ce sont le docteur Marc Tardif, membre du comité, M. Paul-Henri Laliberté, président du comité et M. Benoit Paris, également membre du comité. (Photo LeRo).

Mme Léo-Paul Vincent succombe à ses blessures à l'hôpital

VICTORIAVILLE (B.A.) — Une autre personne est décédée dans la nuit de lundi à mardi à l'hôtel-Dieu d'Arthabaska, des suites des blessures qu'elle avait subies dans la terrible collision à St-Louis de Blandford, dimanche soir. Il s'agit de Mme Léo-Paul Vincent de Ste-Foy, en banlieue de Québec.

La mort de Mme Vincent porte à quatre le nombre de victimes causé par l'accident. Quatre autres personnes reposent encore dans un état satisfaisant à l'hôpital. Les personnes décédées sont toutes de la même famille, soit M. et Mme Vincent, et deux de leurs filles, Ginette, 17 ans et Sonia, 9 ans.

De son côté, Josée Vincent, 12 ans, doit la vie au fait qu'elle dormait sur la banquette arrière de l'automobile de son père au moment de la tragédie; elle figure cependant parmi les blessés.



UN AUTOMOBILISTE D'ARTHABASKA, M. Wellie Béliveau, a eu la surprise de sa vie quand, hier matin, alors qu'il circulait à faible vitesse, sur la rue Girouard, le pavé se déroba sous son véhicule.

L'automobile Buick s'engouffra dans une crevasse profonde de plusieurs pieds, causée par le bris d'un tuyau d'eau. (Photo Lero)

Sur la rue Girouard à Arthabaska

Le pavé s'écroule à la suite du bris d'un tuyau d'eau

ARTHABASKA (R.L.) — Si le printemps apporte du soleil, il apporte aussi une foule de problèmes pour les automobilistes qui sont ballottés d'un trou à l'autre.

A Arthabaska, hier matin, M. Wellie Béliveau en a pris pour son rhume quand circulant à faible vitesse sur la rue Girouard, il donna à un moment dans un trou béant.

Ce premier accident avait été provoqué par d'autres causes subséquentes l'une de l'autre. Ainsi vers 7h40 hier matin, les responsables du système d'eau à Arthabaska constatèrent une anomalie dans la pression et l'on imagina alors qu'un tuyau

avait éclaté. Il s'agissait de savoir à quel endroit.

A 8h15, la réponse était donnée avec l'incident impliquant l'automobile de M. Wellie Béliveau.

M. Béliveau suivant un lourd camion-remorque, pesant avec sa charge de bois environ 60,000 livres. C'est le camion-remorque qui par sa forte pesanteur provoqua l'affaissement du pavé sur la rue Girouard. A cet endroit où le tuyau de 10 pouces était éclaté.

Le policier Couture qui s'est rendu sur les lieux de l'accident releva des dommages matériels de l'ordre de \$2,500, à \$3,000, sur le camion-remorque de la firme Leduc Transport de Saint-

Emile et des dommages d'environ \$1,500 sur la Buick Riviera de M. Wellie Béliveau.

Il semble qu'en aucun temps l'eau n'a manqué à Arthabaska même si la pression fut basse pendant un certain temps. L'incident fut réparé hier même. Le bris du tuyau fut réparé hier midi tandis qu'hier soir on avait refait le pavage et la rue Girouard était à nouveau ouverte aux automobilistes.

A Victoriaville

Mardi soir à Victoriaville, sur la rue Notre-Dame Ouest, face à la rue Girouard, un incident assez semblable s'est produit quand un tuyau de borne-fontaine a été déplacé par la gelée.

Concours d'art oratoire présenté par les Optimistes

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dimanche le 5 avril, à l'auditorium du Collège de Victoriaville, se tiendra le concours d'art oratoire organisé par le club Optimiste de Victoriaville. Le programme de la soirée se lit comme suit: 20 heures, concours d'art oratoire, 21 heures exposition artistique, 21:30 heures, récréation musicale et 22:15 heures, remise de trophées et prix.

Ce concours d'art oratoire, qui sera présidé par le Dr Paul-Emile Patry, président du conseil d'administration du CEGEP de Victoriaville, a pour thème: jeunesse, contribue à un meilleur avenir. Les participants à ce concours sont au nombre de 10, soit cinq garçons et cinq filles, en l'occurrence: Claudine Bergeron, Céline Blanchette, Bernard Cloutier, Michel Dési-

lets, Mario Dusseault, Louise Gauthier, Micheline Nault, Denis Pelletier, Louis Plourde, Yves Turmel et Claire Vaillancourt.

Ces jeunes sont tous âgés de moins de 16 ans et viennent des écoles Massicotte, Morissette, Collège Claretain, Warwick et Tingwick. Mlle Claudette Filion, gagnante du gala Mademoiselle Personnalité 1959, sera l'hôtesse tandis que M. Robert Désaulniers agira comme maître de cérémonie.

A l'extérieur

On sait que ce concours d'art oratoire qui est organisé par le club Optimiste de Victoriaville a

connu un immense succès l'an dernier. Le gagnant avait été Jean-Guy Thibodeau. Le gagnant du 5 avril représentera le club Optimiste de Victoriaville à la finale de la zone no 6, qui aura lieu à Victoriaville, à la fin d'avril. Cette finale de la zone réunira les gagnants des clubs Optimistes de Drummondville, Nicolet, Asbestos, Saint-Ferdinand, Plessisville, Princeville et Victoriaville.

Toute la population est cordialement invitée à assister à ce gala. L'entrée est gratuite.

Le comité du concours d'art oratoire est composé du président Yves Bernard, du coordonnateur Gaston Talbot et du publiciste Jeannot Coiteux.

Plus de 130 religieux participent à une retraite inter-communautaire

Près de 80 parcs nationaux dans les 30 prochaines années (Chrétien)

HALIFAX (PC) — Le Canada devrait créer de 60 à 80 parcs nationaux, au cours des 30 prochaines années. C'est du moins l'opinion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, exprimée par son adjoint, M. J.H. Gordon.

Ce dernier a confié que son ministère était quelque peu déçu en constatant que les différents gouvernements n'ont créé que cinq nouveaux parcs nationaux, au cours des 40 dernières années.

M. Gordon inaugurerait une série d'audiences publiques concernant un projet de développement du parc national Kejikujik, dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse.

Le ministère entend recueillir à travers tout le pays l'opinion et les suggestions du public sur le système des parcs nationaux.

VICTORIAVILLE (R.L.) — La pastorale des religieux, zone de Victoriaville, inscrit un nouveau succès à son dossier. Il s'agit cette fois-ci d'une retraite inter-communautaire qui s'est tenue au juvénat des Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska, au cours des jours saints.

Plus de 130 religieux et religieuses de toutes les communautés des environs avaient accepté de rencontrer ensemble le Seigneur en le considérant tout d'abord comme l'amour qui nous unit dans une même maison puis autour du même autel. Tel était le thème de la première journée, le jeudi saint.

Le vendredi saint fut consacré en partie à la réflexion personnelle sur un homme appelé Jésus-Christ qui, par sa mort, a donné la vie à une foule de religieux et religieuses. Cette journée donna lieu à deux causeries, une première sur le rôle de la souffrance dans la vie des religieux. Ces entretiens furent donnés respectivement par Clément Bilodeau, claretain et soeur

Claire Perreault, directrice générale de l'hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Le samedi saint fut vécu sous le signe de la fraternité. La première partie de la journée fut marquée d'un entretien-écho par le frère Charles Daigneault, s.c., sur les caractéristiques et les valeurs de l'homme et du monde d'aujourd'hui. Mgr Albertus Martin s'adressa au groupe dans l'après-midi et il eut l'occasion de s'exprimer avec valeur et abondance sur les exigences de la vocation baptismale du religieux et de la religieuse.

Les offices religieux ainsi que le déroulement général de ces jours saints étaient imprégnés d'une simplicité remarquable, simplicité qui constitue probablement un des meilleurs critères qui permet d'y reconnaître l'action de l'Esprit-Saint.

Les responsables de l'organisation étaient Norand Stacy, s.c., soeur Lucille Julien, a.s.m., Yvon Turgeon, s.c. et le père Codina, claretain.

Franc... Parler

● VICTORIAVILLE — Avec une note d'humour, Mme Jean-Jacques Bertrand a demandé au maire de Victoriaville, M. P.A. Poirier, hier après-midi: "Vous n'avez pas de commission pour Québec?"

● La partie de sucre annuelle des membres du club Aramis de Warwick aura lieu samedi le 4 avril à la sucrerie Roland Picard. Cette activité est organisée en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, les Lions et les Filles d'Isabelle de Warwick.

● L'APCV tiendra une assemblée générale mixte, dimanche matin au club de curling Laurier. Le conférencier sera pour la circonstance M. Jules Gauthier, de la compagnie Carlton Personnel Ltd.

● Deux nouvelles cheffaines de l'ouvetaux de Victoriaville. Elles ont prononcé leur promesse devant Mlle Cécile Benoit et l'abbé Paul Fortier.

● La soirée de fin de saison de la ligue de quilles des campeurs a lieu samedi au Centre civique.

● Un groupe de pionniers de Charlemagne, près de Repentigny, a visité dernièrement les pionniers de Victoriaville. Cette activité avait lieu dans le cadre d'un camp pascal.

Faits et méfaits

Une carte de crédit volée lui procure un voyage jusqu'en prison

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Un mois de prison! c'est ce que s'est mérité un Trifluvien de 21 ans, qui n'avait jamais eu mal à partir avec la justice, avant ce premier méfait: le vol d'une carte de crédit Irving Oil et bien sûr, l'usage de ladite carte par la suite tout au long du mois de mars.

Ainsi muni de la carte qui lui permettait de "voyager maintenant sans payer plus tard", sauf

s'il était pris, l'automobiliste s'est rendu à quatre reprises au garage Trois-Rivières Chevrolet, ainsi qu'à une autre station du centre-ville, et à ces deux endroits s'est "rempli" le réservoir pour tout près de trente dollars.

En tout cinq plaintes pesaient contre l'inculpé voyageur et chacune de celles-ci lui a valu un mois de prison... à être purgé concurremment.

A l'amende pour avoir consommé de la bière dans son automobile

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Contrairement à ce que plusieurs croient, les facultés affaiblies par l'alcool au volant d'une voiture ne constituent pas la seule infraction de ce genre au code de la route. Un automobiliste de Champlain l'a appris à ses dépens en Cour des Sessions, lui qui a dû payer un rondet de \$25 d'amende.

Dans son cas, il n'était nullement question de facultés diminuées, mais par contre la bière y était quand même pour quelque chose. Il consommait dans sa voiture, ce qui est formellement défendu par la loi.

D'ailleurs, les arguments sont demeurés inexistantes puisque le fautif a tout admis dès les premiers instants de sa comparution devant le juge Léon Girard.

De retour en Cour le 15 avril

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Michel Duplessis, de Saint-Luc-de-Vincennes, s'est fait informer hier, en Cour des Sessions, de revenir devant ce tribunal le 15 avril pour y subir son enquête préliminaire relativement à deux accusations. Celle première de s'être introduit par effraction au garage de M. André Beauchesne à Sainte-Marthe-du-Cap et d'y avoir volé une motoneige d'une valeur de \$850. On lui impute aussi d'avoir été trouvé en possession de cet engin, sachant qu'il avait été obtenu par le vol.

Dans la même veine, c'est-à-dire, une autre visite au même garage, vaudra à Yves Vize, de Sainte-Anne-de-la-Pérade de venir lui aussi pour l'enquête préliminaire du 15 avril également. Dans le cas de ce dernier, il est fait mention du vol d'une motoneige et d'équipement tels habits, bottes etc., représentant une valeur de \$1,000. Identiquement, on reproche en plus à Vize d'avoir été trouvé, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, en possession de ces objets sachant qu'ils étaient le fruit du vol.

Subvention supplémentaire

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé et du Bien-être, M. John Munro, a annoncé, mercredi, qu'une subvention complémentaire de \$2,933,684 a été octroyée au Centre des sciences sanitaires de l'université McMaster, de Hamilton, en Ontario.

Les récentes subventions accordées par la Caisse fédérale d'aide à la santé étaient de \$34,917,569.

Cette nouvelle subvention servira à agrandir le Centre et à donner de l'expansion aux installations centrales de services de l'université en vue de répondre aux nouveaux besoins de cette institution.



La Commission de l'Exposition

QUELQUES MEMBRES DE la commission de l'Exposition qui faisaient partie de la délégation trifluvienne. Ce sont de gauche à droite, M. Eugène Lortie, M. Fernand Beaudet, le conseiller Benoit Giguère et M. Paul Désilets. Québec apportera son aide financière pour restaurer les édifices de l'Exposition. (Photo Roland Lemire)

Le candidat Roger Lesieur veut aider les cultivateurs

ST-LOUIS DE FRANCE (R.N.) — "Depuis 1962, j'ai suivi les conventions du parti créditiste et pour apprendre davantage de ce parti politique j'ai visité deux provinces de l'ouest, soit l'Alberta et la Colombie-Britannique où un gouvernement créditiste est au pouvoir depuis de nombreuses années.

Je me suis demandé alors pourquoi chez nous au Québec, un gouvernement créditiste ne serait pas également bon pour l'administration de notre province et le développement de notre économie. De militant libéral que j'étais, j'ai donc milité au sein des organisations créditistes, pas aussi activement que je l'aurais voulu, mais j'ai beaucoup appris de ce parti politique qui faisait des merveilles dans l'ouest."

C'est ce que déclarait lors d'une conférence de presse, M. Roger Lesieur, candidat à la convention du Ralliement créditiste qui se déroulera dimanche à l'école l'Assomption du Cap-de-la-Madeleine. Cette convention permettra aux militants créditistes du comté de Champlain, de se choisir un candidat aux élections du 29 avril.

Poursuivant son exposé, M. Lesieur a mentionné que pour sa part, il avait connu plusieurs gouvernements à Québec depuis 1947 alors qu'il entra en affaires, "et mon grand souci depuis ce temps a toujours été de travailler pour aider les cultivateurs de mon comté, car j'ai parcouru ce comté dans tous les sens depuis ce temps et j'ai eu souvent l'occasion de discuter avec les producteurs agricoles de leurs nombreux problèmes, surtout depuis quelques années alors que les producteurs de lait ont des difficultés financières. Je les connais ces difficultés car un producteur laitier qui a des problèmes n'est pas assez riche pour garder ses bêtes, alors c'est moi qui les abats."

"J'ai confiance que la population du comté de Champlain m'appuiera à la convention et le 29 avril", a conclu le candidat Roger Lesieur.

La ville tenue responsable pour un trottoir glissant

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — M. Jean-Marie Guilbert de Trois-Rivières, a trébuché sur un trottoir glissant! En tombant, il a fracassé une vitrine chez Jean Banville Inc! La compagnie d'assurance St-Maurice a payé cette vitrine \$199.99! Le juge Jean-Marie Châteauneuf a condamné la ville de Trois-Rivières à rembourser ce montant aux assureurs, à la suite de procédures en Cour provinciale. Tel est le bilan de ce procès alors que s'achève le coûteux hiver québécois.

M. Guilbert déambulait sur le trottoir rue Notre-Dame à Trois-Rivières. Il était 11 heures p.m. et il se rendait à sa voiture garée non loin de là. En face du magasin Jean Banville, voilà que M. Guilbert perd pied sur une couche de glace extrêmement glissante et qu'avec son épaulé il fracasse la vitrine. Deux cents dollars de dommages. La compagnie d'assurance St-Maurice règle la note des dégâts au commerçant, mais en impute les frais conjointement à M. Guilbert et à la cité de Trois-Rivières. M. Guilbert n'a rien à voir là-dedans décide le juge Châteauneuf... on ne peut exiger d'un piéton qu'il se regarde constamment les pieds en marchant, surtout lorsque le parcours lui semble normal.

La ville? Exactement! C'est là qu'est la faute. Il y avait bien eu une pluie de calcium ce matin de la cabriolet, mais il y avait en outre un manque de précautions en n'ajoutant pas au sel meurtrier, une matière plus rugueuse pour rendre la surface du trottoir plus sécuritaire. "Corporation de la cité de Trois-Rivières, vous êtes donc tenu de payer aux assureurs la somme de \$199.99 avec intérêts", a conclu le juge Châteauneuf à l'issue des débats glaciaires.

Les événements politiques au Cœur du Québec

8 hres — Ecole Jean XXIII, convention du Ralliement des créditistes pour le choix d'un candidat dans le comté de Maskinongé.

Après six mois en Alberta, un Madelinois parle maintenant l'anglais

RED DEER, Alberta (PC) — Réjean Lesage, de Cap-de-la-Madeleine, voulait aller dans l'Ouest canadien pour apprendre l'anglais. Armé de son sens de l'humour et d'une lettre de référence, en français, il s'y reconnaît au moyen d'une carte de la ville dessinée par un ami. "Je voulais aller à l'hôtel-de-ville, dit-il. Mais je n'arrivais pas à le retrouver sur la carte. Finalement, j'ai pris un taxi et j'ai dit au chauffeur: "Big chief".

Heureusement pour le jeune homme, le chauffeur a compris et l'a emmené à

l'hôtel-de-ville, et non pas au chef indien le plus rapproché, comme il aurait fort bien pu arriver.

La lettre de référence écrite au maire de Red Deer par le maire Desrochers, du Cap-de-la-Madeleine, était en français. Le maire Barrett put quand même trouver un traducteur et souhaita la bienvenue à Réjean Lesage.

"Après cela, j'ai eu le plus gros mal de tête de toute ma vie, raconte le jeune homme. Tout autour de moi, on parlait anglais, et vite. Je vous jure que mon dictionnaire m'a été utile. Et mes mains aussi,

VOUS présentez

WESTINGHOUSE ET BEAUDOIN 70

cette semaine

REFRIGERATEUR

sans givre 16' cu.

Grand congélateur, plat à viande, 7 jours, tablettes ajustables. Service donné par Westinghouse. Couleur blanc et avocado.

Rég.: \$459
SPÉCIAL

\$339⁵⁰

TELEVISEUR

portatif

avec UHF, écran de 20", gros circuit de 20,000 volts, image instantanée.

Rég.: \$259.95
SPÉCIAL

\$199⁹⁵

Comparez et vous choisirez

Beaudoin et Westinghouse

J.N. Beaudoin
& CIE LTÉE

676, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIERES
378-5471

Futurs mariés en 1970 c'est Beaudoin

36 mois pour payer

L'histoire des viols serait une farce

CONTRECOEUR (L.B.) — Le chef de police de Contrecoeur, M. Ernest Gauthier, tient à nier une rumeur qui circule dans cette municipalité depuis quelques jours.

La rumeur veut que deux femmes d'une quarantaine d'années auraient été violées par cinq hommes qui voyageaient dans une voiture noire.

Le chef Gauthier précise qu'il a tenté par tous les moyens de faire la lumière sur ces prétendus viols, mais sans succès. Il s'agit donc d'une farce lancée par de mauvais plaisants.

Aviateurs disparus

OTTAWA (PC) — Les femmes de quatre aviateurs américains disparus au cours de missions au Vietnam, depuis plus de trois ans dans certains cas, ont demandé hier au Canada de tenter d'obtenir des renseignements au sujet des prisonniers de guerre dans le Sud-Est asiatique.

Les quatre femmes, qui demeurent à Tucson, en Arizona, ont eu un entretien avec le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. E.A. Ritchie, dans le cadre d'un voyage devant les conduire dans huit pays européens. Elles tentent ainsi de mobiliser l'opinion publique en faveur d'une campagne visant à obtenir du Nord-Vietnam et du Vietcong qu'ils rendent publics les noms des prisonniers entre leurs mains, et à avoir l'assurance que les prisonniers sont bien traités.

M. Ritchie a déclaré aux quatre femmes, Mmes Shirley Appleby, Virginia Guttersen, Verne VanLoan et Karen Wood, que le Canada fera tout ce qui lui paraîtra être efficace pour aider les prisonniers.

Citoyen de Floride, âgé de 71 ans, accusé de meurtre

TITUSVILLE, Floride (PA) — Un citoyen de Floride âgé de 71 ans, M. Roméo J. Desautels, a été inculpé de meurtre, mardi, en rapport avec la mort de Rhéal Savard, adolescent de 15 ans, de Cornwall, en Ontario.

Le garçon avait été abattu d'une balle au cours d'une querelle survenue le 23 novembre, dans laquelle deux autres résidents de Cornwall, M. Aurèle Brunette et M. Albert Brunette, avaient été blessés. Ces derniers se sont remis de leurs blessures, mais le jeune Savard est décédé, jeudi dernier, des suites de ses blessures.



LES MILITANTS LIBÉRAUX du comté de Richelieu ont choisi lundi soir leur candidat pour les prochaines élections provinciales, lors d'une assemblée de mise en candidature qui s'est déroulée devant une salle comble à l'école Mgr-Desranleau, à Sorel. De gauche à droite, Mme Claude Simard, M. Jean-Paul Pépin, président de l'Association libérale du comté et M. Claude Simard. (Photo Gariépy)

Me Luc Forcier se désiste en sa faveur

M. Claude Simard choisi candidat du Parti libéral

SOREL (L.B.) — Un industriel de 31 ans, M. Claude Simard, a été élu lundi soir candidat officiel du parti libéral dans le comté de Richelieu pour les prochaines élections provinciales, qui auront lieu le 29 avril.

L'autre candidat à la convention qui s'est déroulée devant une salle comble à l'école Mgr-Desranleau de Sorel, maître Luc A. Forcier, avocat de Tracy, s'est désisté en faveur de M. Simard, au début de l'assemblée. Cette réunion était présidée par le notaire Jean-Paul Pépin, président de l'Association libérale du comté. M. Pépin a annoncé que la campagne électorale de M. Simard s'ouvrira

dimanche soir prochain, le 5 avril, à St-Ours.

M. Simard

Dans son discours de présentation, M. Claude Simard a souligné que le grand problème chez nous, c'est le développement économique et que l'économie est à la base de tous nos objectifs sociaux et culturels. "L'expérience que j'ai acquise dans la direction et la formation de différentes entreprises m'a amené à penser que je saurais répondre aux nouveaux critères de compétence maintenant nécessaires dans la gestion de la chose publique", a déclaré M. Simard, qui s'est dit prêt à relever le défi économique et politique que nous attend d'ici les prochaines années.

"J'ai choisi le comté de Richelieu, parce que c'est le mien, a souligné le candidat. "J'y ai vécu assez longtemps pour connaître les problèmes des gens de la région et je les connais encore plus, ces problèmes à travers les employés des Fonderies de Sorel et de United Towing and Salvage". On sait que M. Simard est président de ces deux compagnies soreloises.

Pas d'industries nouvelles

Après avoir accusé le gouvernement de l'Union nationale de ne rien faire pour combattre le chômage, d'avoir déclenché des élections sans avoir adopté le budget, d'avoir été par sa mauvaise administration, responsable de la baisse sérieuse des investissements dans la province, aucune nouvelle entreprise ne s'était établie dans le comté de Richelieu depuis 1966.

Le candidat libéral s'est dit convaincu que l'équipe libérale possède actuellement dans ses

rangs les hommes dynamiques et compétents, capables de relancer l'économie québécoise.

M. Simard a souligné qu'un gouvernement efficace et dynamique pourrait utiliser les techniques modernes d'administration, octroier de subventions pour les secteurs industriels et commerciaux, incitations fiscales, regroupement des entreprises. Le Québec a besoin d'investissements étrangers pour pouvoir se développer, mais en même temps, il lui faut se donner une véritable politique de l'épargne, afin de mobiliser nos ressources financières et les canaliser vers les secteurs les plus productifs de notre économie.

M. Simard a également souligné que les nouveaux objectifs du parti libéral sont le plein emploi, un nouveau cadre social et l'efficacité gouvernementale.

L'augmentation des juges sera-t-elle exempte d'impôt?

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada devra décider si l'augmentation de \$2,000 qu'ont reçu les juges de juridiction fédérale, en 1967, est exempte d'impôt en partie ou complètement.

Pour sa part, le juge Edouard Martel, de la cour supérieure de Montréal, croit qu'au moins une partie de cette augmentation de salaire est exempte de taxe, mais la cour de l'échiquier du Canada en a décidé autrement, en janvier dernier. La cause a été portée en appel devant la Cour suprême du Canada.

Lutte à la pollution de l'air

Une initiative de la SSJB porte déjà des fruits dans la région de Sorel

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Depuis au moins un an, une lumière nouvelle brille sur la région et un espoir est né dans le cœur de tous les citoyens, a déclaré, M. Jean-Louis Carufel, directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Hyacinthe, lors de l'assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Joseph-Tracy.

Les citoyens de la région, a ajouté M. Carufel, plus particulièrement ceux de Saint-Joseph-Tracy, veulent redonner à leur

ville un visage nouveau et apporter des solutions aux différents problèmes sociaux-économiques. Ils veulent que cette transformation ait une répercussion sur l'ensemble du territoire. "Votre SSJB a été l'initiatrice de ce mouvement et elle doit continuer son travail jusqu'à ce qu'elle obtienne et concrétise ses objectifs. C'est l'une des plus importantes batailles qu'il faut livrer dans la région afin que la population puisse vivre et s'épanouir librement, fière de son appartenance à la grande famille de la communauté régionale".

Pollution de l'air

Vos préoccupations étaient d'ordre économique, social, culturel et politique. Depuis plus d'un an, la SSJB s'est attachée à l'étude de problèmes à la fois économique, social et plus précisément à la pollution de l'air. "Nous avons demandé la collaboration de nos administrateurs municipaux, nous l'avons eue. Nous avons demandé à nos administrateurs municipaux de faire les pressions qui s'imposent pour solutionner ce problème. Ils ont répondu à notre demande. Tout ceci découle du fait que la population, par l'intermédiaire de quelques personnes, vous avait demandé, en regard de ce problème majeur, d'étudier les possibilités de solution et d'en hâter la réalisation".

Soucieux d'efficacité, la SSJB a pris des moyens concrets pour atteindre ses objectifs: la mise sur pied

d'un service d'information et de recherche incluant l'audio-visuel, a permis à plus de 2,000 personnes de la région de Sorel de prendre profondément conscience du problème qui s'attaquait directement à leur vie physique et morale. Depuis lors, quelques entreprises ont déjà procédé à certaines transformations de leurs installations et ceci est dû au travail de la SSJB. "Cette grande initiative, a ajouté M. Carufel, porte déjà des fruits et elle a contribué à l'essor de la région. Elle sera, je l'espère, un atout précieux pour l'élaboration d'un ensemble de d'autres problèmes qui exigeront eux aussi des solutions dans un très proche avenir".

Le secrétaire général de la SSJB a invité les membres à participer à l'effort d'adaptation et d'orientation de tout notre mouvement afin qu'il puisse apporter une contribution prestigieuse à l'objectif de bâtir une région qui soit à l'heure de tout le Québec. Il faut, en 1970, mobiliser toutes les bonnes volontés pour entreprendre les tâches urgentes qui s'imposent à nous de toute évidence, pour assurer l'épanouissement collectif et le mieux-être de la communauté régionale et des individus qui la composent.

Les camionneurs des postes reprennent le travail

QUEBEC (PC) — Les 35 camionneurs à l'emploi de la firme Transol, préposés au transport du courrier dans la région de Québec, ont repris le travail à minuit hier matin, après une journée d'étude pour appuyer leurs revendications.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ-CTC), qui représente ces employés depuis peu, a fait parvenir, hier, un télégramme au ministre des Postes, M. Eric Kierans, l'invitant de déléguer un représentant du ministère à la table de négociations.

Le président du Syndicat des camionneurs de Transol, M. Jacques Lamarche, a déclaré que des employés de la firme G. Lapalme, de Montréal, ont protesté contre l'absence d'un représentant du ministère des Postes à la table des négociations.

Il a laissé entendre que d'autres journées d'étude pourraient avoir lieu, advenant une réponse négative du ministre ou si celui-ci retarde à répondre à l'appel syndical.

Les employés de Transol touchent présentement un salaire horaire de \$2.50 alors que leurs confrères de la Métropole bénéficient d'un taux horaire de \$3.25.

Les camionneurs de Québec réclament pour l'instant une augmentation horaire de \$1 qui serait répartie sur un contrat

Le chef du parti heureux du résultat de la convention

Claude Simard sera appelé à des fonctions (Bourassa)

SOREL (L.B.) — M. Claude Simard fera un excellent député, qui sera appelé "à des fonctions" en raison de son expérience dans le monde des affaires. C'est ce qu'a déclaré à l'issue de la convention libérale, le chef du parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa.

"J'ai été extrêmement heureux du résultat de la convention libérale dans le comté de Richelieu", a dit M. Bourassa, ajoutant que durant sa campagne pour le leadership et depuis qu'il est chef du parti, il insiste

sur l'importance d'avoir de jeunes administrateurs dans l'équipe libérale. C'est de cette façon que nous pouvons, en sachant compter, donner nos preuves qu'on sait administrer.

Il a parlé de l'esprit de travail de M. Claude Simard, et a déclaré: "Je suis convaincu qu'il fera un excellent député et qu'il sera également appelé à des fonctions en raison de l'expérience qu'il a dans le monde des affaires". "Je veux faire beaucoup pour le comté de Richelieu et je te-

nais absolument à ce que Richelieu vote libéral aux prochaines élections", a dit M. Bourassa.

Maintenant que M. Claude Simard a été choisi démocratiquement par les militants libéraux du comté, il reste une chose à faire, c'est de le faire élire député, avec l'appui et avec l'assentiment des électeurs et électrices du comté de Richelieu "et de faire en sorte que nous ayons une équipe libérale jeune, renouvelée, dynamique pour diriger le Québec".

M. Pierre Laporte présent à la convention libérale

Sidbec et l'autoroute sont les objectifs du comté



M. Pierre Laporte

SOREL (L.B.) — Sidbec et l'autoroute 30 sont les deux objectifs majeurs du comté de Richelieu, a déclaré lundi soir M. Pierre Laporte, député de Chambly et leader parlementaire du parti libéral du Québec.

M. Laporte qui prenait la parole à l'occasion de l'assemblée qui a choisi M. Claude Simard au poste de candidat officiel de l'équipe de Robert Bourassa dans le comté de Richelieu, a précisé que Sidbec, qui est installé à Contrecoeur, peut amener un développement considérable dans le comté.

M. Laporte a fait remarquer qu'il était impérieux de continuer la construction de l'auto-

route 30 entre Montréal et Sorel. "Je souligne, a dit M. Laporte, que cette autoroute commencée par le parti libéral avant 1966 n'a pas été continuée et que le pont qui enjambe le Richelieu, entre Sorel et Tracy, construit en vertu d'un contrat donné par le parti libéral, ne débouche ni à un bout, ni à l'autre, sur une route terminée".

Un réseau routier adéquat étant très important pour le développement économique d'une région, le candidat libéral dans Richelieu, M. Claude Simard, devra avoir comme première préoccupation dans un gouvernement libéral, de voir à ce que cette autoroute soit terminée et

que Sidbec devienne véritablement le géant économique et industriel que la population souhaite, a déclaré M. Laporte.

Le député de Chambly a déclaré que la solution aux problèmes du Québec ne réside pas dans la destruction de la Confédération, mais plutôt dans celle de l'Union nationale, qui a démontré un incroyable manque de leadership.

Il a précisé que les opinions contradictoires des ministres du gouvernement Bertrand sur l'avenir du Québec et du Canada avaient été la cause de la diminution des investissements et de l'augmentation du chômage au Québec.



Champion de la ligue Continentale-Richelieu

LE CLUB STE-ANNE de Sorel a remporté le championnat des séries éliminatoires dans la ligue Continentale-Richelieu. Les membres du club fêtent ici leur victoire en

compagnie du président de la ligue, M. Gérard Capistran, qui porte le trophée.

Faits et méfaits

Une carte de crédit volée lui procure un voyage jusqu'en prison

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — s'il était pris, l'automobiliste s'est rendu à quatre reprises au garage Trois-Rivieres Chevrolet, ainsi qu'à une autre station du centre-ville, et à ces deux endroits s'est "rempli" le réservoir pour tout près de trente dollars.

En tout cinq plaintes pesaient contre l'inculpé voyageur et chacune de celles-ci lui a valu un mois de prison... à être purgé concurremment.

A l'amende pour avoir consommé de la bière dans son automobile

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Contrairement à ce que plusieurs croient, les facultés affaiblies par l'alcool au volant d'une voiture ne constituent pas la seule infraction de ce genre au code de la route. Un automobiliste de Champlain l'a appris à ses dépens en Cour des Sessions, lui qui a dû payer un rondellet \$25 d'amende.

Dans son cas, il n'était nullement question de facultés diminuées, mais par contre la bière y était quand même pour quelque chose. Il consommait dans sa voiture, ce qui est formellement défendu par la loi.

D'ailleurs, les arguments sont demeurés inexistantes puisque le fautif a tout admis dès les premiers instants de sa comparution devant le juge Léon Girard.

De retour en Cour le 15 avril

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Michel Duplessis, de Saint-Luc-de-Vincennes, s'est fait informer hier, en Cour des Sessions, de revenir devant ce tribunal le 15 avril pour y subir son enquête préliminaire relativement à deux accusations. Celle premièrement de s'être introduit par effraction au garage de M. André Beauchesne à Sainte-Marthe-du-Cap et d'y avoir volé une motoneige d'une valeur de \$650. On lui impute aussi d'avoir été trouvé en possession de cet engin, sachant qu'il avait été obtenu par le vol.

Dans la même veine, c'est-à-dire, une autre visite au même garage, vaudra à Yves Vize, de Sainte-Anne-de-la-Pérade de revenir lui aussi pour l'enquête préliminaire du 15 avril également. Dans le cas de ce dernier, il est fait mention du vol d'une motoneige et d'équipement tels habits, bottes etc... représentant une valeur de \$1,000. Identiquement, on reproche en plus à Vize d'avoir été trouvé, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, en possession de ces objets sachant qu'ils étaient le fruit du vol.

Subvention supplémentaire

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé et du Bien-être, M. John Munro, a annoncé, mercredi, qu'une subvention complémentaire de \$2,933,684 a été octroyée au Centre des sciences sanitaires de l'université McMaster, de Hamilton, en Ontario.

Les récentes subventions accordées par la Caisse fédérale d'aide à la santé étaient de \$34,917,509.

Cette nouvelle subvention servira à agrandir le Centre et à donner de l'expansion aux installations centrales de services de l'université en vue de répondre aux nouveaux besoins de cette institution.



La Commission de l'Exposition

QUELQUES MEMBRES DE la commission de l'Exposition qui faisaient partie de la délégation trifluvienne. Ce sont de gauche à droite, M. Eugène Lortie, M. Fernand Beaudet, le conseiller Benoit Giguère et M. Paul Desilets.

(Photo Roland Lemire) Québec apportera son aide financière pour restaurer les édifices de l'Exposition.

Le candidat Roger Lesieur veut aider les cultivateurs

ST-LOUIS DE FRANCE (R.N.) — "Depuis 1962, j'ai suivi les conventions du parti créditiste et pour apprendre davantage de ce parti politique j'ai visité deux provinces de l'ouest, soit l'Alberta et la Colombie Britannique où un gouvernement créditiste est au pouvoir depuis de nombreuses années.

Je me suis demandé alors pourquoi chez nous au Québec, un gouvernement créditiste ne serait pas également bon pour l'administration de notre province et le développement de notre économie. De militant libéral que j'étais, j'ai donc milité au sein des organisations créditistes, pas aussi activement que je l'aurais voulu, mais j'ai beaucoup appris de ce parti politique qui faisait des merveilles dans l'ouest."

C'est ce que déclarait lors d'une conférence de presse, M. Roger Lesieur, candidat à la convention du Ralliement créditiste qui se déroulera dimanche à l'école l'Assomption du Cap-de-la-Madeleine. Cette convention permettra aux militants créditistes du comté de Champlain, de se choisir un candidat aux élections du 29 avril.

Poursuivant son exposé, M. Lesieur a mentionné que pour sa part, il avait connu plusieurs gouvernements à Québec depuis 1947 alors qu'il entra en affaires. "et mon grand souci depuis ce temps a toujours été de travailler pour aider les cultivateurs de mon comté, car j'ai parcouru ce comté dans tous les sens depuis ce temps et j'ai eu souvent l'occasion de discuter avec les producteurs agricoles de leurs nombreux problèmes, surtout depuis quelques années alors que les producteurs de lait ont des difficultés financières. Je les connais ces difficultés car un producteur laitier qui a des problèmes n'est pas assez riche pour garder ses bêtes, alors c'est moi qui les abats".

"J'ai confiance que la population du comté de Champlain m'appuiera à la convention et le 29 avril", a conclu le candidat Roger Lesieur.

La ville tenue responsable pour un trottoir glissant

par Jean-Paul ARSENAULT

Juge Châteauneuf... on ne peut exiger d'un piéton qu'il se regarde constamment les pieds en marchant, surtout lorsque le parcours lui semble normal.

La ville? Exactement! C'est là qu'est la faute. Il y avait bien eu une pluie de calcium ce matin de la cabriolet, mais il y avait en outre un manque de précautions en n'ajoutant pas au sel meurtrier, une matière plus rugueuse pour rendre la surface du trottoir plus sécuritaire. "Corporation de la cité de Trois-Rivieres, vous êtes donc tenu de payer aux assureurs la somme de \$199.99 avec intérêts," a conclu le juge Châteauneuf à l'issue des débats glaciaires.

M. Guilbert débambulait sur le trottoir rue Notre-Dame à Trois-Rivieres. Il était 11 heures p.m. et il se rendait à sa voiture garée non loin de là. En face du magasin Jean Banville, voilà que M. Guilbert perd pied sur une couche de glace extrêmement glissante et qu'avec son épaule il fracasse la vitrine. Deux cents dollars de dommages. La compagnie d'assurance St-Maurice règle la note des dégâts au commerçant, mais en impute les frais conjointement à M. Guilbert et à la cité de Trois-Rivieres. M. Guilbert n'a rien à voir là-dedans décide le

Les événements politiques au Cœur du Québec

8 heures — Ecole Jean XXIII, convention du Ralliement des créditistes pour le choix d'un candidat dans le comté de Maskinongé.

Après six mois en Alberta, un Madelinois parle maintenant l'anglais

RED DEER, Alberta (PC) — Réjean Lesage, de Cap-de-la-Madeleine, voulait aller dans l'Ouest canadien pour apprendre l'anglais. Armé de son sens de l'humour et d'une lettre de référence, en français, il est arrivé récemment en Alberta.

Maintenant, après six mois passés à Red Deer, il possède déjà un bon vocabulaire dans la langue de Shakespeare et il peut écrire dans cette langue certaines de ses expériences.

"Je voulais venir dans l'Ouest pour apprendre l'anglais et aussi pour voir le pays. Et je savais que j'aurais une meilleure situation, au Québec, si je parlais l'anglais".

Il parle de sa première journée à Red Deer, alors que, fatigué par le voyage en train, ne parlant pas un mot d'anglais, il tentait de s'y reconnaître au moyen d'une carte de la ville dessinée par un ami. "Je voulais aller à l'hôtel-de-ville, dit-il. Mais je n'arrivais pas à le retrouver sur la carte. Finalement, j'ai pris un taxi et j'ai dit au chauffeur: "Big chief".

Heureusement pour le jeune homme, le chauffeur a compris et l'a emmené à

l'hôtel-de-ville, et non pas au chef indien le plus rapproché, comme il aurait fort bien pu arriver.

La lettre de référence écrite au maire de Red Deer par le maire Desrosiers, du Cap-de-la-Madeleine, était en français. Le maire Barrett put quand même trouver un traducteur et souhaita la bienvenue à Réjean Lesage.

Réjean et Lisette Lesage aiment l'Alberta. Ils aiment l'hospitalité et l'amitié qu'il y ont rencontrées. Mais pour eux, le Québec est toujours "le pays", et ils ont l'intention d'y retourner dans un an ou deux.

En février, il est allé au Cap-de-la-Madeleine et en est revenu marié avec Lisette, qu'il courtisait avant de venir dans l'Ouest. La jeune femme parle l'anglais couramment, mais elle admet avoir quelque peu le mal du pays. Elle a trouvé un emploi à l'hôtel-de-ville.

WESTINGHOUSE ET BEAUDOIN 70

VOUS présentez

cette semaine

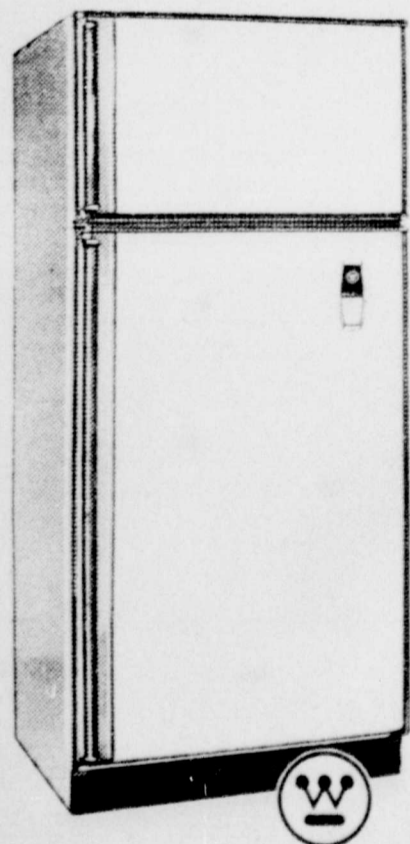
REFRIGERATEUR

sans givre 16' cu.

Grand congélateur, plat à viande, 7 jours, tablettes ajustables. Service donné par Westinghouse. Couleur blanc et avocado.

Rég.: \$459 SPÉCIAL

\$339⁵⁰

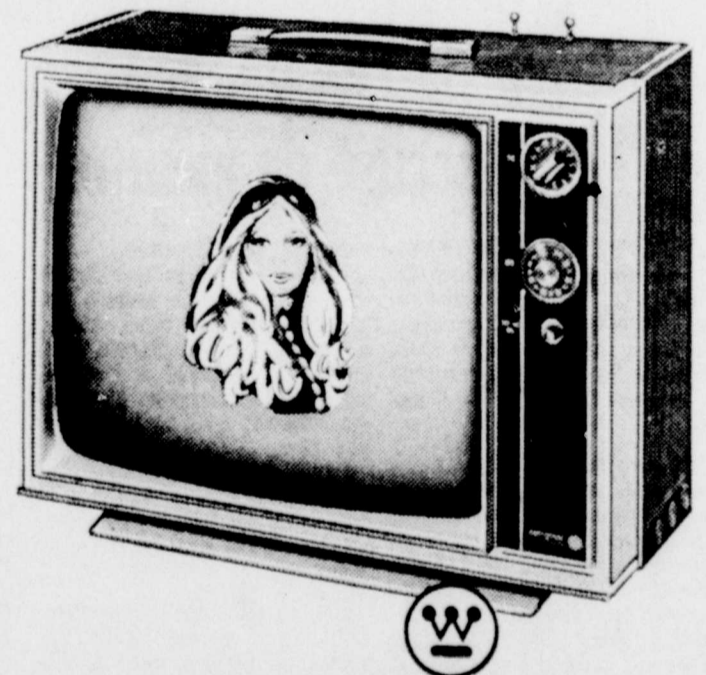


TELEVISEUR

portatif

avec UHF, écran de 20", gros circuit de 20,000 volts, image instantanée.

Rég.: \$259.95 SPÉCIAL

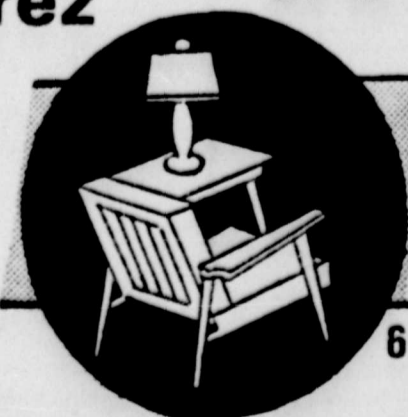


\$199⁹⁵

Comparez et vous choisirez

Beaudoin et Westinghouse

Futurs mariés en 1970 c'est Beaudoin



J.N. Beaudoin & CIE LTRÉ

676, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIERES 378-5471

36 mois pour payer

Le ministère des Postes manque de camions et d'hommes

Stratégie secrète de la CSN dans le conflit postal

MONTREAL (PC) — Plus de 400 employés de G. Lapalme Inc. ont assisté mercredi matin à une assemblée de stratégie où le syndicat a cependant refusé de révéler devant les journalistes les tactiques qu'il allait employer pour amener le gouvernement fédéral à reconnaître les droits de ces employés.

L'assemblée s'est déroulée paisiblement au Centre Paul-Sauvé, où le syndicat des employés de Lapalme a établi son bureau central pour la durée du conflit. C'est là que les employés de Lapalme, qui ne sont pas en grève mais qui sont en chômage, devront faire acte de présence tous les matins à 9 heures durant la durée du conflit.

Le contrat que détenait l'entreprise G. Lapalme Inc. avec

le gouvernement fédéral, pour le transport du courrier dans la région de Montréal, a pris fin à 11 h 59 mardi soir. Les employés ont refusé à l'unanimité, mardi soir, de s'intégrer à la fonction publique et de perdre du même coup tous leurs droits syndicaux.

Front commun

M. Raymond Parent, secrétaire de la Confédération des syndicats nationaux, a révélé mercredi matin, que la veille au soir, un front commun avait été formé entre la CSN, la Fédération des travailleurs du Québec et deux syndicats postaux, pour appuyer les employés de Lapalme dans leur lutte.

MM. Guy Morrissette et Marcel Perreault, respectivement président de l'Union des facteurs et de l'Union des postiers,

se sont engagés à demander à leurs membres de refuser de faire le travail des employés de Lapalme et de refuser toute collaboration aux "scabs" qui pourraient être embauchés pour les remplacer.

M. Frank Ditterlezzi, président du Syndicat des employés de Lapalme, a révélé que déjà des dons s'élevaient à plus de \$700 avaient été envoyés par d'autres syndicats pour venir en aide aux employés en chômage.

Prestations

Au cours de l'après-midi, une réunion devait être tenue à huis-clos afin d'établir, à la lueur de la situation financière du syndicat, des prestations hebdomadaires qui seront versées aux membres durant le conflit.

La CSN a mis ses services à

la disposition des employés tout comme s'il s'agissait d'une grève. M. Raymond Couture, directeur des grèves à la CSN, avait déjà organisé un comité de discipline et un autre de présence et devait en organiser d'autres durant l'après-midi.

M. Parent a révélé que la Conférence mondiale du travail, de Bruxelles, avait été mise au courant de la situation, et qu'elle adresserait à toutes les ambassades du Canada dans les pays où elle a des membres, une lettre pour protester contre la situation faite aux employés par le gouvernement canadien.

M. Ditterlezzi a annoncé que les employés du garage des Postes iraient chercher leurs outils "par la grande porte" en temps et lieu en se servant de la loi. Des policiers auraient refusé, mercredi matin, de leur

laisser prendre leurs coffres d'outils.

Raymond Parent

Dans son discours, M. Parent a déclaré qu'il ne comprenait pas qu'il y ait dans le cabinet fédéral un ancien chef syndical "nommé Jean Marchand, qui participe à une discussion comme celle-là".

"Je ne comprends pas que M. Bryce Mackasey, le ministre du Travail, reste silencieux devant la situation actuelle. Je ne comprends pas non plus que Gérard Pelletier, considéré longtemps comme un homme de gauche, qui a participé à plusieurs luttes syndicales, et qui, après avoir fait enquête sur la situation au Biafra, soit d'accord pour que le gouvernement prenne des mesures politiques qui feraient de vous des Biafrais.



LE MINISTERE DES POSTES a commencé, hier, à embaucher les 297 hommes dont il a besoin pour exécuter le travail qui était jusqu'ici celui des chauffeurs de Lapalme. Il faudra encore quelque temps

avant que tout redevienne normal à Montréal. Pour un bon bout de temps, le courrier accusera un retard d'au moins 24 heures. Quant aux colis, le retard variera entre un et dix jours. (Téléphoto PC).

Elections / Québec

Montréal, une onzième province

MONTREAL (PC) — Le Parti métropolitain de Montréal, dont l'objectif est de faire de Montréal une onzième province canadienne, présentera des candidats aux élections générales du 29 avril, a-t-on appris, lundi. Cette nouvelle formation politique tiendra un congrès d'organisation pour élire au moins 10 candidats qui se présenteront dans certaines des 27 circonscriptions de l'île de Montréal. On sait qu'un parti politique doit présenter au moins ce nombre de candidats pour avoir droit aux subventions du gouvernement provincial pour ses frais de campagnes électorales.

Tout créditiste peut régler les problèmes économiques du Québec

QUEBEC (PC) — Avec du cœur au ventre et une bonne connaissance de sa doctrine, tout créditiste peut régler les problèmes économiques du Québec. C'est, en substance, ce qui ressort d'une entrevue de M. Camil Samson, chef du Ralliement créditiste, qui participait à une émission du poste privé de télévision de Québec, "Les créditistes n'ont pas besoin de diplômés longs comme mes deux bras pour changer le système actuel", de s'exclamer le chef du RC.

Un frère du Sacré-Coeur candidat PQ

MONTREAL (PC) — Un frère du Sacré-Coeur a été choisi, mardi soir, comme candidat du Parti Québécois dans le comté de Châteauguay, circonscription à forte proportion anglophone. Il s'agit du frère Gérard Provencher, militant nationaliste depuis plusieurs années. Durant toute la durée de la campagne et de son mandat éventuel à l'Assemblée nationale, le religieux a fait savoir qu'il ne portera pas le titre de "frère" et sera sécularisé. M. Gérard Provencher a remporté facilement la victoire au congrès de mise en candidature qui l'opposait à M. Jacques Robin, secrétaire général de la Fédération des enseignants du comté de Champlain.

Un ex-membre fondateur du MSA devient créditiste

QUEBEC (PC) — Membre fondateur du MSA et du national du PQ, M. Robert Bergeron vient d'être élu créditiste pour le comté de Rivière-du-Loup. L'ex-secrétaire de l'Association du Parti Québécois de Rivière-du-Loup a, en effet, démissionné pour adhérer au mouvement créditiste de M. Camil Samson. "Au départ, le PQ était le parti du peuple du Québec, tandis que maintenant..." d'expliquer M. Bergeron. Par contre, d'après lui le RC est le mouvement qui part des besoins des citoyens pour élaborer sa politique.

Le gouvernement canadien porte-parole de tous les Canadiens

Dégel dans les relations franco-canadiennes

PARIS (PC) — Le froid qui raidissait les relations franco-canadiennes a peut-être connu un dégel, mercredi, quand le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a été chaleureusement accueilli par le ministre français des Affaires étrangères, M. Maurice Schumann.

Toutefois, après cette arrivée à l'aéroport, M. Sharp a spécifié que le gouvernement canadien n'avait toujours pas l'intention de ressusciter le cas du Québec dans ses délicates relations avec la France.

"Je veux établir clairement, a déclaré le ministre au cours d'une entrevue, que le gouvernement canadien est le porte-parole de tous les Canadiens".

Arrivé hier en France pour

inaugurer aujourd'hui un centre culturel canadien à Paris, le ministre a pris fermement position dans le triangle nébuleux que forment les trois capitales du Canada, de la France et du Québec, au moins sur le chapitre de la culture.

"Le Québec, a affirmé M. Sharp, ne parle pas au nom du Canada, ni même du Canada français, dans les questions culturelles".

La visite du ministre comportait des nuances diplomatiques, en ce sens que M. Sharp est le premier secrétaire canadien aux Affaires extérieures à faire en France un voyage semi-officiel depuis le fameux "Vive le Québec libre" lancé par le président de Gaulle à Montréal en 1967.

Fait inusité pour un diploma-

te, M. Sharp ne s'est pas rendu en France sur une invitation officielle, mais grâce à quelques manœuvres de coulisse, M. Schumann a pu se rendre diplomatiquement à l'aéroport pour accueillir le visiteur.

En langage diplomatique, ceci veut dire que le gouvernement canadien est devenu un peu plus sympathique à la France qu'au cours des quelques années dernières, alors que le prédecesseur de M. Sharp, le sénateur Paul Martin, était ostensiblement accueilli en France par des sous-ordres.

M. Sharp a qualifié de "très chaleureux" l'accueil que lui a réservé son homologue français. On a demandé à M. Sharp si, à son avis, les Français considéraient Ottawa plutôt que Québec comme porte-parole du Canada.

Le manifeste de la CEQ risque d'être saisi

BEAUCEVILLE — Le manifeste que la CEQ devait lancer demain au cours d'une conférence de presse à Québec risque d'être saisi par les agents de la Sûreté provinciale. Au début de l'après-midi, hier, deux agents de la Sûreté du Québec se sont présentés à l'imprimerie l'Éclair.

Devant le refus des imprimeurs de livrer le document aux policiers, l'un d'eux est parti en déclarant qu'il allait chercher un mandat auprès de Me Marc Drouin, président d'élection alors que l'autre demeurait sur place pour surveiller les opérations de pliage et de brochage.

Nous ne connaissons ni l'origine de l'ordre de saisie, ni les motifs de cette démarche.

La France préconise une négociation pour établir une zone de neutralité et de paix en Indochine

PARIS (AFP) — La France a précisé hier sa position à l'égard de la situation en Extrême-Orient en préconisant une négociation "entre toutes les parties intéressées en vue d'une entente générale pour l'établissement en Indochine d'une zone de neutralité et de paix".

La négociation ainsi élargie ressemblerait en fait plus aux précédentes conférences de Genève de 1954 et de 1962 qu'à la négociation actuellement en cours, qui ne concerne que les États-Unis et leurs trois partenaires vietnamiens. Le gouvernement français "est disposé, quant à lui, à apporter sa contribution active à cette entreprise", précise la déclaration gouvernementale lue par M. Léo Hamon, porte-parole du gouvernement, à l'issue du conseil des ministres.

Après avoir noté que les derniers événements survenus au Laos et au Cambodge ont considérablement aggravé la situation en Indochine et contribué à étendre le conflit vietnamien à l'ensemble de la péninsule, la déclaration affirme: "Le gouvernement français est convaincu que l'extension d'une guerre qui tend à devenir indissoluble peut être évitée que par la négociation entre toutes les parties

intéressées en vue de rechercher et de garantir les bases d'une paix elle-même indivisible. Seule une telle négociation permettrait de parvenir à une entente générale pour l'établissement en Indochine d'une zone de neutralité et de paix".

L'accent mis sur l'indivisibilité d'une paix qui doit s'étendre à toute la péninsule menace par la même guerre indochinoise, estime les observateurs, que le gouvernement français considère que le stade des négociations restreintes entre parties directement intéressées est sur le point d'être dépassé, s'il ne l'est pas déjà.

De même que la France a donné son hospitalité à la conférence de Paris sur le Vietnam, le gouvernement français a tenu hier à déclarer qu'il était disposé à apporter sa contribution active à l'ouverture d'une négociation élargie.

La déclaration gouvernementale tient toutefois à affirmer également que "tout espoir de voir le Cambodge maintenir le statut de neutralité des accords de Genève de 1954, comme tout espoir de voir le Laos retrouver, sur la base des accords de 1962, la paix et l'unité nationale dans la neutralité, ne sont certes pas exclus".

\$218 millions de plus que l'Ontario pour l'assurance-hospitalisation au Québec

QUEBEC (PC) — Il en a coûté \$218 millions de plus au Québec, comparativement à l'Ontario, pour l'assurance-hospitalisation au cours des années 1966, 67 et 68.

C'est ce que révèle l'analyse comparative des coûts de l'hospitalisation au Québec et en Ontario par la Commission royale d'enquête Castonguay sur la Santé et le Bien-être social, dans l'annexe No 1 mise en vente mercredi chez l'Éditeur du Québec, dans la Vieille capitale.

Le rapport officiel de la Commission ne doit être rendu public qu'au mois de juin. L'annexe No 1 n'a pas été dévoilée publiquement à la presse par le gouvernement québécois. M. Claude Castonguay, qui était président de la Commission, a remis sa démission au gouvernement lorsqu'il a décidé de se présenter comme candidat libéral dans la circonscription de Louis-Hébert. L'analyse des membres de la Commission Castonguay mentionne que les causes des coûts plus élevés au Québec qu'en Ontario viennent des demandes plus élevées dans les soins hospitaliers, comme les diagnostics, les services d'hébergement, le nombre des heures rémunérées

pour le personnel et les dépenses plus élevées au chapitre des fournitures, etc.

En guise d'exemple, le rapport souligne qu'en 1966, le coût moyen de l'heure rémunérée pour l'ensemble des services était de \$1.97 au Québec et de \$1.76 en Ontario, soit un écart de 12 pour cent, représentant \$25.5 millions, soit 33.8 pour cent de la différence totale dans le coût d'hospitalisation.

En général, souligne l'analyse, la semaine de travail a une durée moyenne de 36.25 heures dans le hôpital du Québec et de 40 heures dans ceux de l'Ontario.

Le total des dépenses du fonds d'administration générale par journée d'hospitalisation a coûté au Québec, en 1966, \$43.96, contre \$35.69 en Ontario.

En 1968, le coût au Québec était de \$52.54 tandis qu'en Ontario il était de \$46.25. Le rapport précise que les hôpitaux publics qui ont servi à la comparaison des coûts relevant de l'administration sont au nombre de 170 au Québec et de 221 en Ontario.

Ces hôpitaux sont des institutions générales, pour malades chroniques et convalescents et d'autres, assimilables aux hôpitaux généraux.

La Commission Prévost met fin à ses activités

QUEBEC (PC) — Trois ans et quelques mois après avoir été instituée, la Commission d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale au Québec, a pris fin officiellement mardi soir à minuit.

Cette commission d'enquête, mieux connue sous le nom de Commission Prévost, du nom de son président, le juge Yves Prévost, avait été créée le 24 janvier 1967, à la suite de plusieurs accusations portées contre des policiers, et de plaintes des prévenus et détenus sur les traitements qu'on leur faisait subir.

Pour son président, ce fut une expérience unique d'enrichissement personnel, tant à cause des rencontres avec les représentants de diverses disciplines,

au Canada comme à l'étranger, que par suite de l'occasion qui lui fut fournie par le fait même d'approfondir et de préciser certaines idées qui avaient pris graduellement forme au cours d'une carrière jusque-là très active.

Pour la population, cette enquête, qui aura coûté \$1 million, est, selon Me Prévost, un placement, ne serait-ce que par l'application des recommandations au simple niveau administratif. Les dépenses en ce domaine pourraient être réduites de beaucoup. Outre les avantages économiques, des éléments positifs s'ajoutent sur les plans d'ordre familial, émotif, psychologique et social, par une justice moins punitive, mieux organisée, axée davantage sur

la prévention et la réhabilitation.

L'équipe chargée de cette gigantesque enquête a fait son devoir, et c'est l'opinion publique qui doit maintenant faire le reste en exerçant les pressions nécessaires pour la mise en application des recommandations, a ajouté Me Prévost.

Enfin, le président de la défunte commission a laissé entendre qu'un peuple ne doit pas se contenter de réviser son appareil judiciaire à tous les cent ans, mais bien y apporter les changements nécessaires au fur et à mesure de son évolution.

Chauffeur de taxi soulagé d'un magot de \$35,000

JOLIETTE (PAC) — Un vol à main armée a été commis hier sur la personne d'un chauffeur de taxi, qui transportait une somme d'argent destinée à payer les salaires des travailleurs de la compagnie Scott Paper de Crabtree, dans la région de Joliette. Le chauffeur se rendait, comme il le faisait à toutes les semaines, à Crabtree avec le sac d'argent destiné à la Caisse populaire de l'endroit. Alors qu'il sortit de son auto-taxi avec le sac, il fut accosté par deux hommes marqués et armés qui l'ont sommé de lui remettre le magot, soit environ \$34,000.

Les deux bandits ont pris la fuite en direction de Joliette.

L'un deux, avant de monter dans une voiture, a tiré un coup de feu en direction d'une automobile qui se trouvait stationnée non loin de l'endroit où fut commis le méfait. Les bandits ont emprunté des routes secondaires, évitant les barrages des policiers de la Sûreté du Québec, pour changer de véhicule à l'entrée du village de St-Paul-de-Industrie. C'est à cet endroit que l'automobile a été retrouvée par le journaliste du Nouvelliste de Joliette.

Deux policiers de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté du Québec ont été mandés sur les lieux et ils ont ouvert une enquête.

Augmentation du nombre de meurtres en 1969

OTTAWA (PC) — Le taux des meurtres a de nouveau monté en 1969, selon les statistiques fédérales, ce qui donne plus de poids aux partisans du maintien de la peine capitale.

D'après les chiffres préliminaires du Bureau fédéral de la Statistique pour 1969, 337 personnes ont été victimes de meurtres l'an dernier, au regard de 314 en 1968 et de 281 en 1967.

Le 29 décembre 1967, la peine de mort a été abolie pour une période d'essai de cinq ans. La peine de mort demeurerait toutefois en vigueur pour le meurtre délibéré de policiers et de gardiens de prison pendant leur service.

Trois policiers ont été tués en 1967, avant que la nouvelle loi ne soit appliquée. Le nombre a passé à cinq en 1968 et s'est maintenu à cinq en 1969.

50 ANS D'INFORMATION

Aide financière de Québec page 3 T.-R.

Un avion s'écrase: 60 morts page 11

Doléances des Ducs de Trois-Rivières page 29

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI	
Bandes illustrées	35
Bourses	30
Classes	32-33-35
Convocations	32
Mots croisés	30
Nécrologie	35
Pages féminines	23-24-25
	26-27
Radio-T.V. Cinéma	16
Sports	19-20-22-28-29
Vers Vatican III	13

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Cet Américain est tellement ségrégationniste qu'il refuse carrément de boire son café noir...

CREMERIE TROIS RIVIERES
111 DES FORGES TROIS RIVIERES J1A 5P14
Le service qui ne fait pas attendre

Au grand vent du nord

● L'enseignement des sciences forestières sera dispensé encore l'an prochain dans l'édifice du boulevard Ducharme, connu sous le nom de St-Maurice Knitting Mills Ltd. On sait que la commission scolaire régionale de la Mauricie a avisé récemment le Dr Lucien Ringuet qu'elle ne désirait pas louer l'édifice du boulevard Ducharme pour une autre période de trois ans mais par la suite, un renouvellement de bail a été conclu entre les deux parties pour une durée d'un an. La CSRM a agi ainsi pour ne pas à avoir à conserver la location de l'édifice lorsque la polyvalente sera construite étant donné que les cours de sciences forestières se donneront là. D'ici la cependant, la CSRM continuera à louer l'édifice.

● Les responsables du lieu de rencontre "Le Maquis" ont organisé un "festival underground", pour la prochaine fin de semaine dans le but de souligner la fermeture de cet établissement. Le festival débutera vendredi soir à 8h.30 pour se poursuivre jusqu'à 3 heures le samedi matin. Il reprendra samedi avant-midi à 8 heures pour se terminer à 3 heures dimanche matin. Les parents des jeunes gens et jeunes filles qui fréquentent "Le Maquis" sont cordialement invités et ce, gratuitement, au cours de la journée de samedi.

● Les jeunes filles qui fréquentent l'école Centrale ont tenu récemment une journée sportive, et les observateurs en ont eu plein les yeux en voyant circuler sur les trottoirs des filles aux accoutrements les plus hétérogènes les uns que les autres. Comme le faisait remarquer un confrère, nous n'en avons jamais vu de meilleurs les soirs de Mardi gras.

● Au cours des séries éliminatoires, Loups-Dolbeau, le poste CFLM radio diffusait en direct chacune des parties présentées sur une patinoire extérieure. Il faut dire que Denis Robichaud à la description, Reynald Brière aux commentaires et Germain Gagnon à la coordination se sont acquittés à merveille de leur travail.

● Si certains candidats ont réalisé des envolées oratoires remarquables, lundi soir à Saint-Tite, certains autres, qui jouissaient d'une expérience un peu moins complète, se sont perdus dans des "lapsus linguæ". A preuve, celui-ci qui a dit: "A voir l'épouvantail de candidats qu'il y a ici ce soir, on se rend compte que l'UN est un parti fort dans Lavolette". L'orateur voulait évidemment parler d'un éventail de candidats.

● Quelques centaines de militants unionistes de La Tuque se sont rendus lundi soir à la convention de Saint-Tite. Celle-ci a débuté vers 8 heures du soir pour ne se terminer que vers les 2 heures du matin. Le ministre de la Justice, Me Rémi Paul, a employé une partie de ce temps puisqu'il a prononcé une allocution qui a duré tout près d'une heure.

● Il est fortement question que les Barons de Dolbeau invitent quelques joueurs des Loups à participer à la prochaine série, qui doit débuter à Dolbeau en fin de semaine. Aucun nom n'a cependant été mentionné encore.



Un as skieur de La Tuque

GILLES COURNOYER de La Tuque a su connaître une saison exceptionnelle au cours de la dernière saison hivernale. Nous le voyons ici sur cette photo alors qu'il venait de connaître un autre succès.

Claude Mongrain, du journal Le Nouvelliste, lui a remis le trophée emblématique. Au centre on reconnaît Suzanne McDonald. (Photo Roland Lemire)

Importantes améliorations à la convention de travail des employés de Télébec (local 2091)

LA TUQUE (M.A.) — Les termes de la nouvelle convention de travail entre Télébec (division La Tuque) et la Fraternité internationale des ouvriers en électricité, local 2091, représentant le groupe féminin du trafic et du bureau, prévoient des améliorations principalement dans le calcul des heures supplémentaires qui représente une augmentation de 7.2 pour cent et dans les augmentations de salaires avec une majoration de 6.2 pour cent. Un pas majeur

à également été accompli par la compagnie en regard avec l'acceptation de la formule Rand qui assure la sécurité syndicale ainsi qu'une nouvelle clause d'absence motivée. On sait que la signature du nouveau contrat de travail entre les deux parties a eu lieu le 26 mars dernier à Trois-Rivières. Le gérant de la cie Télébec à La Tuque, M. Robert Savoie ainsi que le président local du syndicat, M. Claus Gafkè, se sont dits satisfaits de la convention qui

s'avère intéressante pour les deux parties. Parmi ceux qui ont participé aux négociations, outre M. Lavoie et M. Gafkè, il y avait M. Guy Lemieux, négociateur en chef de la partie patronale, M. Hubert Laferrière, ancien gérant de la division La Tuque, M. Jacques Jobin, agent d'affaires du local 2091 et M. Louis Gauthier, conseiller Technique de la FIOE, ainsi que Mme Rita Gagnon et Mme C.-Andrée Blenkhorn, représentantes.

Tout progresse normalement en vue de la polyvalente

par Marcel AUBRY
LA TUQUE — Les travaux progressent normalement en vue de la construction de la fu-

ture école polyvalente de La Tuque et tout indique actuellement que les autorités scolaires pourront procéder à la levée de la première pelletée de terre vers la date prévue, soit le début de juin 1970. C'est du moins ce qui ressort d'entretiens téléphoniques que nous avons eus hier avec M. Roland Cloutier, en charge de l'équipement technique à la commission scolaire régionale de la Mauricie, le Dr Honoré Cossette, président du même organisme et le commissaire Gilles Gravel, représentant à la CSRM pour le secteur nord.

Attribution du prix Beckler

LA TUQUE (M.A.) — Deux jeunes étudiants de niveau secondaire de La Tuque viennent de mériter le prix Beckler, attribué chaque année au garçon et à la fille les plus méritants au cours de l'année. Roger Lavoie, de l'école Champagnat et Murielle Charland de l'école Centrale ont été gratifiés de cet honneur et leur nomination à ce titre a été rendue officielle lors de la dernière assemblée de la commission scolaire du Haut Saint-Maurice.

M. Beckler avait fait un don de \$1,000 à la CSRM lorsqu'il a quitté La Tuque, il y a une douzaine d'années, et c'est à sa demande expresse que les intérêts de cette somme sont remis chaque année aux deux étudiants les plus méritants du niveau secondaire.

Selon les renseignements qu'il nous a été possible d'obtenir, les plans de la future polyvalente de La Tuque, réalisés par les ingénieurs de la CSRM, puis étudiés par la suite en collaboration avec les ingénieurs du ministère de l'Éducation, seront présentés à la fin de la semaine prochaine, probablement lors de l'assemblée régulière de la commission scolaire. Lorsqu'ils auront été soumis pour approbation aux conseillers régionaux, ils seront par la suite présentés au ministère de l'Éducation qui devra les approuver également.

Une fois que les plans auront été approuvés par la commission scolaire régionale et par le ministère, ce sera le moment de

procéder aux soumissions publiques en vue d'accorder le contrat pour la construction du complexe polyvalent. Les soumissions s'étendent sur une période de cinq semaines pour les sous-traitants et de 10 jours pour l'entrepreneur, ce qui nous porte au début de juin. La commission scolaire régionale portera ensuite son choix sur les soumissionnaires, choix qui devra être ratifié par le ministère de l'Éducation.

Ce n'est qu'après cette dernière étape que l'on pourra procéder à la levée de la première pelletée de terre. Mais, si les choses continuent de tourner rondement, comme c'est le cas actuellement, la construction de l'école polyvalente de La Tuque, qui pourra contenir 2,200 élèves, deviendra réalité à la date prévue.

Les événements politiques au Cœur du Québec

8 hrs — Ecole Jean XXIII, convention du Ralliement des créditistes pour le choix d'un candidat dans le comté de Maskinongé.

Trois sièges en jeu au scolaire

LA TUQUE (M.A.) — Trois sièges de la commission scolaire du Haut St-Maurice seront en jeu encore cette année. Les trois commissaires sortants sont Mme Sylvio Pelletier, du quartier numéro un, siège numéro trois, M. Gilles Gravel, du quartier numéro un, siège numéro quatre et M. Léonce Jean, du quartier numéro trois de La Bostonnais.

La mise en candidature en vue des élections de ces trois sièges à la commission scolaire du Haut St-Maurice aura lieu le 1er juin 1970 tandis que les élections auront lieu le lundi suivant, 8 juin. Les autres commissaires sont M. Philippe Brassard, président, M. Rosaire Bouchard, Mme Noëlla Cadorette, ainsi que MM Omer Lelière, Lucien Blackburn, Aimé Bertrand.

Le candidat libéral pourrait avoir été choisi hier soir

LA TUQUE (M.A.) — Il est très possible que la convention du Parti libéral, prévue pour ce soir dans le comté Lavolette, n'intervienne que pour consacrer officiellement un candidat, puisqu'à la suite d'une enquête menée par la Fédération libérale du Québec, celle-ci devait faire connaître son choix hier soir sur le candidat qui pourrait offrir les meilleures chances de remporter la victoire aux élections du 19 avril prochain.

ressés" assistaient à cette assemblée, soit Me Jean-Marie Carrier qui a annoncé son désir d'être candidat il y a deux semaines et M. Denis Hamel à qui la chose plairait également. Me Carrier est aviseur légal pour la municipalité de La Tuque tandis que M. Hamel est ingénieur international de la Compagnie Internationale de Papier de La Tuque.

A la suite de leur enquête, les autorités libérales du Québec devaient dévoiler leur préférence à la réunion d'hier soir, ce qui signifie que ce soir, lors de la convention, les candidats "non choisis" se désisteraient tout simplement en faveur du candidat élu par les autorités du parti.

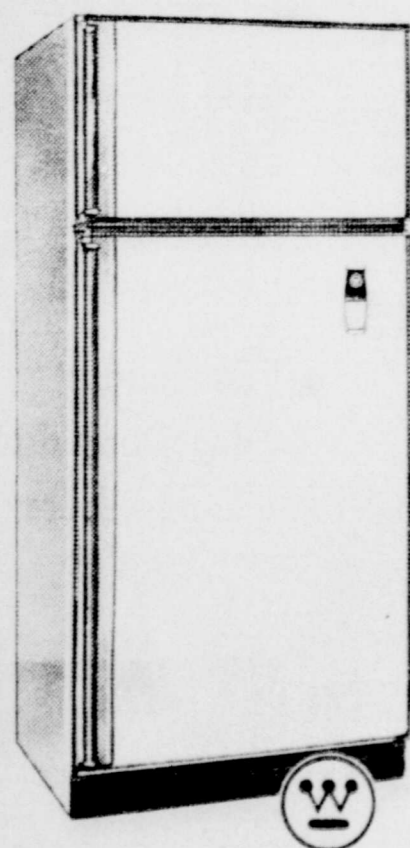
WESTINGHOUSE ET BEAUDOIN 70

VOUS présentent

cette semaine

REFRIGERATEUR

sans givre 16' cu.



Grand congélateur, plat à viande, 7 jours, tablettes ajustables. Service donné par Westinghouse. Couleur blanc et avocado.

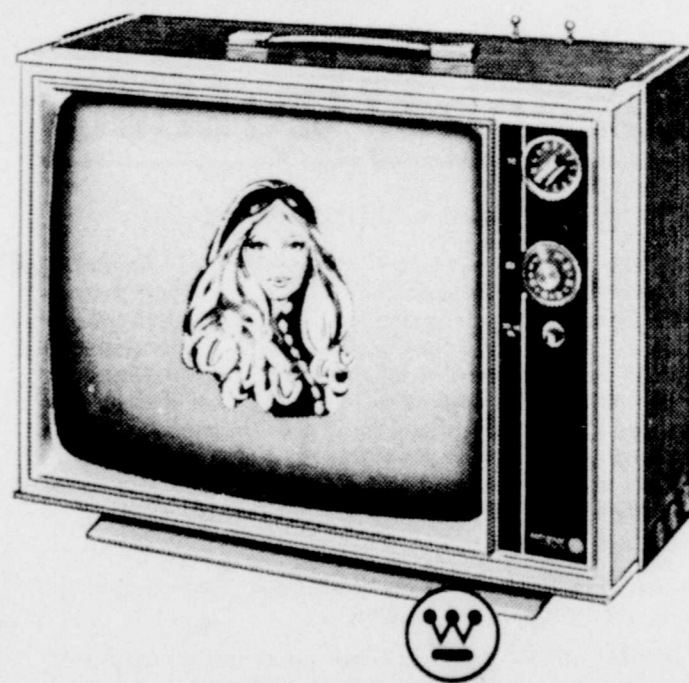
Rég.: \$459
SPÉCIAL

\$339⁵⁰

TELEVISEUR

portatif

avec UHF, écran de 20", gros circuit de 20,000 volts, image instantanée.



Rég.: \$259.95
SPÉCIAL

\$199⁹⁵

Comparez et vous choisirez

Beaudoin et Westinghouse

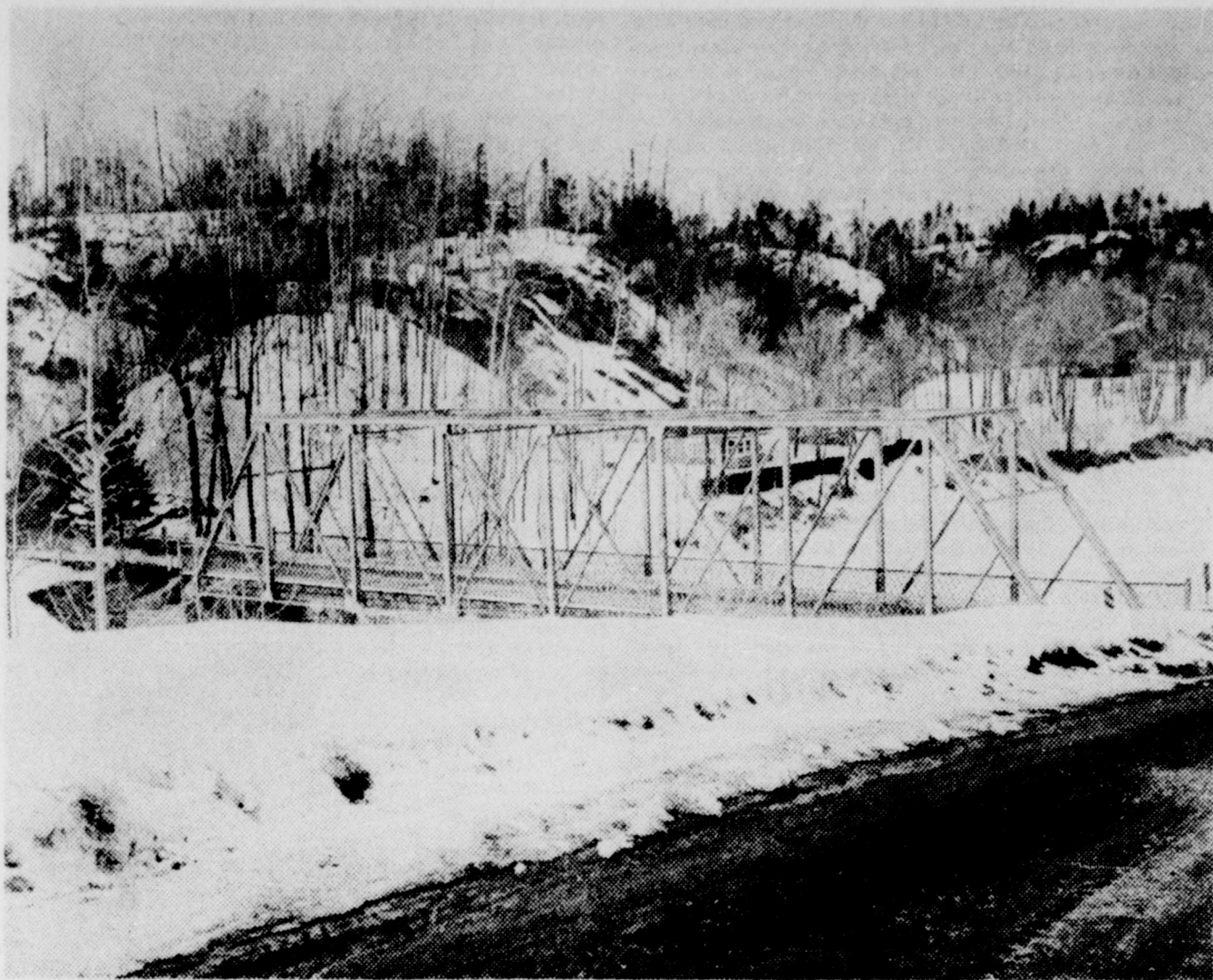
Futurs mariés en 1970 c'est Beaudoin



J.N. Beaudoin
& CIE LTÉE

676, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIÈRES
378-5471

36 mois pour payer



CE PONT SERA remplacé par un autre plus moderne qui coûtera \$220,000.

Pierre Roy annonce que c'est un investissement de \$200,000

Construction d'un pont à Notre-Dame-de-Lourdes

JOLIETTE — L'adjoint au ministre de la Voirie, M. Pierre Roy, annonce que son ministère réalisera au cours de 1970 un pont de \$220,000 sur la rivière l'Assomption, dans les limites des municipalités de Sainte-Mélanie et de Notre-Dame-de-Lourdes, à dix milles au nord de Joliette.

Cette traverse routière en béton précontraint complètera la

reconstruction des rangs Sainte-Mélanie et Sainte-Émilie. Elle remplacera le pont actuel, qui ne peut plus desservir adéquatement les automobilistes et surtout les nombreux camions circulant quotidiennement à cet endroit. Il est en effet très étroit et situé au bas d'une côte abrupte.

La nouvelle structure supportée par deux piliers traversera

la rivière à environ 1,500 pieds au sud du pont actuel. Longue de trois cent trente-sept pieds, elle offrira une chaussée d'une largeur de 37 pieds.

Le député Roy a dit que l'exécution du projet avait été confiée au plus bas soumissionnaire, l'entreprise Marcel Champoux, de L'Épiphanie. Les travaux s'échelonnent sur une période de six mois.

La construction de ce pont ré-

pond au désir exprimé par un grand nombre d'automobilistes de la région et par de nombreux camionneurs qui devaient s'allonger de plusieurs milles afin d'éviter de passer par ce pont qui présente certains dangers pour les véhicules trop lourdement chargés.

M. Roy a précisé que la décision de donner suite à ce projet faisait également suite aux démarches que les municipalités de Sainte-Mélanie et de Notre-Dame-de-Lourdes avaient entreprises il y a plusieurs mois.

Les travaux de construction devraient débuter incessamment. Si aucun obstacle ne vient entraver la marche des travaux, il se pourrait que ceux-ci soient complétés avant les délais prévus.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la politique du ministère de la Voirie qui accorde autant d'importance aux voies routières secondaires que principales.

La campagne pour trouver des emplois aux étudiants de la région se poursuit

JOLIETTE — Le bureau de Joliette du Centre de main-d'œuvre du Canada poursuit ses démarches en vue de trouver de l'emploi à tous les étudiants de la région qui en ont fait la demande.

Un communiqué émis par ce bureau indique quatre-vingt-trois pour cent des 348,000 étudiants d'universités et de collèges qui ont cherché du travail l'été dernier ont réussi à en trouver, et que l'on espérait obtenir un résultat encore supérieur cette année.

Le bureau local du CMOC désire non seulement trouver de l'emploi pour les étudiants d'universités et de collèges, mais il souhaite pouvoir en procurer à tous les étudiants peu importe le genre d'études qu'ils poursuivent.

Les autorités du bureau réitérent donc l'invitation qu'elles ont lancée aux employeurs de la région il y a quelques semaines et les prient de leur faire connaître le plus tôt possible le nombre d'étudiants que leurs entreprises pourraient embaucher au cours de la saison estivale.

Le communiqué souligne que plusieurs étudiants comptent sur les sommes d'argent qu'ils pourront gagner au cours de l'été pour poursuivre leurs études, et que bon nombre d'entre eux se verront dans l'obligation d'abandonner celles-ci s'ils ne réussissent pas à se trouver du travail.

Il insiste sur les qualités que possèdent la plupart des étudiants qui se sont présentés au bureau de Joliette du CMOC et sur le rendement qu'ils pourront

fournir à leurs éventuels employeurs.

Un communiqué devrait être émis d'ici quelques semaines pour établir ou en est rendue cette campagne qui remporte déjà beaucoup de succès.

A l'aréna de Joliette pendant le week-end

Cédule du festival du hockey mineur

JOLIETTE (P.G.) — Le festival de fin de saison du hockey mineur à Joliette débutera vendredi soir avec une rencontre opposant le club des Loisirs St-Pierre moustique au club de l'Assomption de la même catégorie. Trois joutes sont au programme de ce festival vendredi soir.

Voici la cédule des différentes rencontres dans les trois catégories, soit Moustique, Pee-Wee et Bantam:

Vendredi 3 avril

6.00 St-Pierre vs l'Assomption Moustique.
7.00 Cathédrale vs l'Assomption Pee-Wee.
8.00 Cathédrale vs l'Assomption Bantam.
9.00 Ste-Émilie-de-l'Énergie vs Ste-Thérèse Bantam.

Samedi 4 avril

8.00 St-Jean-Baptiste vs St-Gabriel Pee-Wee.
9.00 St-Jérôme vs Lions Joliette Pee-Wee.
10.00 St-Jérôme vs St-Jean-Baptiste Moustique.
11.00 St-Jérôme vs Montréal Bantam.
12.00 Christ-Roi vs Montréal Moustique
1.00 St-Thomas vs Ste-Thérèse Pee-Wee.
2.00 St-Thomas vs St-Gabriel Bantam.
3.00 Repentigny vs Cathédrale Moustique.
4.00 Repentigny vs Montréal Pee-Wee.
5.00 Repentigny vs St-Jean-Baptiste Bantam.

Les joutes se continueront samedi soir et dimanche pour se terminer dimanche après-midi avec les finales.

Les journalistes au club Bourguignon de Sainte-Marceline

SAINTE-MARCELINE (PAC) — Les membres du club Bourguignon de Sainte-Marceline présidé par M. Jacques Hodgson de Joliette recevront les journalistes de la région au prochain souper jeudi soir à l'hôtel Champlain du lac des Français à Sainte-Marceline. On sait qu'à

chaque semaine les membres de ce club de "Bonne fourchette" se réunissent pour prendre un repas préparé à chaque fois par un des membres. Ce dernier se fait aider, le plus souvent, par des membres du club de Sainte-Marceline, quelque fois par des membres du club de Joliette et aussi les assistants du cuisinier sont de ses amis.

Exposition de peintures et de céramiques

JOLIETTE — Une exposition de peinture et de céramiques se tiendra à la galerie Plexi, 484 rue St-Viateur à Joliette, du douze au vingt-cinq avril.

Le public pourra y admirer des œuvres du peintre Gérard Poirier et du céramiste et potier Maurice Gauthier.

L'exposition ouvrira ses portes tous les jours. Le public y sera admis gratuitement.

Le vernissage de cette exposition aura lieu le dimanche, douze avril, en présence de nombreuses personnalités.

Nous sommes dans la politique provinciale parce que nous voulons donner l'avantage que l'Alberta et la Colombie ont eu

JOLIETTE (PAC) — M. Aurélien Neveu, candidat crédité dans Joliette, a fait parvenir un communiqué, dans lequel il dit la raison pour laquelle son parti est entré dans la politique provinciale. "C'est parce qu'ils veulent donner à Québec, l'avantage que 2 provinces canadiennes se sont données, l'Alberta et la Colombie-Canadienne, en ajoutant que ces deux provinces sont vraiment aidées par ce fait en ce qui a trait à l'enrichissement, et pour se débarrasser des systèmes fiscaux socialistes, qui selon M. Neveu, nous

condamnent à l'appauvrissement et à la misère, en face des richesses abondantes qu'il y a.

Il a dit dans sa lettre que c'est la raison pour laquelle il veut combattre les dirigés des vieux partis, et tous ceux qui ont appris à faire de la petite politique dans leurs rangs, ou "nous trouvons toutes les tendances que nous voulons faire disparaître, soit, ajoutait-il, l'hypocrisie, la lâcheté, l'insouciance et les préjugés étroits.

Il a dit qu'il appuyait les théories créditées parce qu'il y a trouvé les tendances contraires,

le courage, des principes démocratiques et chrétiens, la justice et la liberté. Ces principes, précisés dans sa missive, sont admirablement réunis dans la personnalité de notre chef, M. Camille Samson, et tous ceux qui oeuvrent dans le mouvement, ajoute-t-il, et s'acharner à combattre le socialisme dont l'empire semble s'accroître de jour en jour.

M. Neveu a exprimé sa confiance en la population du comté de Joliette comme en la population de tout le Québec. Il a dit que les gens perçoivent le danger qui menace.

A la caisse populaire de Crabtree Vol à main armée de \$34,000

• Un coup de feu a été tiré sur un témoin

par Pierre-A. CHAMPOUX

CRABTREE — Un vol à main armée a eu lieu vers 16 h., hier après-midi, en face de la caisse populaire de Crabtree. Deux hommes masqués et armés ont intercepté le conducteur d'une auto-taxi qui transportait l'argent à la caisse populaire du village pour prendre la fuite avec le sac d'argent qui contenait une somme estimée, selon nos informations, à environ \$34,000.

Ce sont les employés de la Caisse, qui, témoins du vol, ont alerté la police.

Les agents de la Sûreté de Joliette, sous les ordres du lieutenant Roger Charest, se sont rendus sur les lieux, et ont érigé des barrages sur toutes les routes environnantes.

Le vol

Entre 15h. et 16h., à tous les mercredis, un individu dans une auto-taxi transporte de l'argent de la Caisse régionale à la caisse populaire de Crabtree. Le

montant transporté varie entre \$12,000 et \$35,000, selon nos informations. Cette importante somme d'argent est destinée à payer les travailleurs de la Scott Paper.

Cette semaine le conducteur du taxi avait dans le sac de la Caisse populaire une somme, qui de source certaine, serait de \$34,000. A son départ de Joliette, tout semblait normal mais à l'arrivée à Crabtree, alors qu'il voulait prendre dans ses mains le sac d'argent, deux individus armés l'ont sommé de

leur remettre le sac. Ce qu'il a d'ailleurs fait.

Un coup de feu

Prenant la fuite avec le sac d'argent contenant le \$34,000, un des voleurs aurait vu un individu qui montait dans sa voiture stationnée à l'arrière de celle qui leur a servi au vol. A ce moment, le malfaiteur, peut-être nerveux, pour effrayer l'homme, a tiré un coup de feu, mais par chance n'a atteint que la voiture de l'individu, M. Claude Théroix, un agent d'assurance demeurant à Crabtree. Le pro-

jectile a été retrouvé dans le radiateur du véhicule de M. Théroix.

La fuite

L'auto a pris la direction de Joliette. Ils auraient conduit l'automobile, volée le 30 mars dernier à Montréal, sur des routes secondaires pour emprunter à un certain moment la route 48 et changer de véhicule à l'entrée du village de Saint-Paul-de-Industrie.

Le journaliste retrouve l'auto

Avec un signalement plutôt sommaire, je me suis dirigé vers Crabtree passant par la voie de ceinture de la ville de Joliette pour arriver à l'intersection de la route 48 à près de un demi-mille des limites de Saint-Paul-de-Industrie. Sur la route 48, près d'une bâtisse il y avait une voiture de marque Chrysler de couleur vert foncé qui correspondait sensiblement avec le signalement que le lieutenant Charest avait donné.

J'ai fait demi-tour pour me rendre voir le numéro de la plaque d'immatriculation. Ce numéro 2C-3506, d'un enregistrement du Québec 70 semblait répondre au signalement donné. On avait dit qu'il se pouvait que l'automobile qui avait servi au vol était un Chrysler vert pâle ou vert foncé portant plaque 2R ou 2C 3078 ou 3506. J'ai communiqué alors avec le poste de Joliette de la Sûreté du Québec.

Robert Quenneville au lancement du volume "Bourassa-Québec"

JOLIETTE (PAC) — Le candidat libéral dans le comté de Joliette dans la présente élection, le Dr Robert Quenneville a assisté dans la métropole, au lancement du volume "Bourassa-Québec", publié par le chef du Parti libéral du Québec Me Robert Bourassa économiste et

député du comté de Mercier. La plupart des candidats libéraux déjà choisis en vue des élections du 29, assistaient à ce lancement qui s'est fait en présence de la presse. M. Bourassa a résumé en quelques mots, au moment de la présentation de son ouvrage, la pensée qui se dégage du volume qu'il vient de publier, en disant qu'il ne parlait pas seulement d'économie dans la présente campagne, mais de tous les problèmes qui confrontent les électeurs du Québec.

Robert Quenneville a profité de son séjour à Montréal pour s'entretenir avec son chef Me Robert Bourassa et discuter avec lui de l'orientation de la campagne électorale. Il a également rencontré le député de Gouin à l'Assemblée nationale M. Yves Michaud, et un nouveau candidat dans l'équipe libérale, Me Jean-Paul Allier, ex-directeur de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, qui a décidé de briguer les suffrages au côté de Robert Bourassa dans la présente lutte.

Les loisirs à Joliette

Aréna de Joliette
9h. 30 — Ecole Saint-Pierre
10h. 30 — Ecole Saint-Viateur
11h. 30 — Ecole Saint-Jean-Baptiste
12h. 30 — Patinage libre
1h. — Ecole Anglaise
17h. — Eperviers Cathédrale
18h. St-Jean-Baptiste vs Christ-Roi Bantam
19h. 30 — Les vétérans
21h. 30 — Compagnies de finance
22h. 30 — Ligue Régionale de ballon sur glace, série finale de 2 de 3, St-Louis vs Chapon Fin, série égale 1 à 1.
Bibliothèque adultes
9h. à 12h. - 13h. à 18h. - 19h. 30 à 21h. 30
Piscine du CEGEP de Joliette
19h. — Cours de natation pour adultes \$2
20h. — Bain public \$0.35
Centre de Loisirs du CEGEP
19h. 30 — Cours de gymnastique pour dames, Mme Henri.
Centre de Loisirs Barthélemy-Joliette
19h. — Gymnastique sur appareil, ping pong, ballon volant, ballon-panier, handball.
Admission adultes \$0.50 - Étudiants \$0.25

"La défense nationale coûte à chaque année \$500 millions"

ST-JEAN-DE-MATHA (PAC) — Dans un communiqué du bureau de presse de Bernard Landry, candidat du parti québécois, on souligne que ce dernier prenant la parole à St-Jean-de-Matha a déclaré à un groupe d'électeurs que la défense nationale coûtait à chaque année aux Québécois \$500 millions. "Le Québec souverain aura une armée pour l'étendue de son territoire qui lui coûtera entre \$12 et \$15 millions par année et qui regroupera les Québécois travaillant actuellement dans les forces armées et qui sont intéressés à vivre au Québec" souligne le communiqué.

Me Landry a dit "nous aurons une armée pour parer aux inondations ou à quelques troubles publics majeurs, mais nous ne l'armerons pas d'ogives nucléaires, de sous-marins atomiques ou de porte-avions genre Bonaventure, qui après avoir coûté plus de \$22 millions seront vendus pour de la ferraille". Me Bernard Landry qui a déjà servi dans les forces armées canadiennes a dit: il y a des limites à respecter, pour un petit pays pacifiste comme le sera le Québec souverain, qui avec une population de 6 millions et un budget annuel de \$7 milliards n'a rien à gagner à vouloir jouer à la grande nation, genre États-Unis, précisa-t-il. Le communiqué termine en faisant mention que Me Landry répondait ainsi à plusieurs questions qui lui étaient posées sur l'armée, la défense nationale et l'utilisation éventuelle des bases de Bagotville et de Farnham, au Québec.

Le premier ministre à Joliette le 26 avril

JOLIETTE (PAC) — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, serait



M. Jean-Jacques Bertrand

de passage à Joliette le dernier dimanche avant la tenue du scrutin pour les élections provinciales. Ce dimanche 26 avril,

M. Bertrand devrait normalement, en venant à Joliette, passer à Berthierville pour faire un arrêt et rencontrer le député sortant, le Dr Guy Gauthier, qui est candidat officiel à cette élection du 29. Le premier ministre devrait se rendre à Berthierville pour 9h.30, et être à Joliette vers 10h.30.

A son arrivée il rencontrera le candidat officiel choisi, et partirait de Joliette vers 14h., après le dîner.

On sait également que le ministre de la santé dans le cabinet Bertrand, le Dr Jean-Paul Cloutier, devrait assister à la convention du parti de l'Union Nationale qui se déroulera vendredi le 3 avril à Joliette. À l'heure actuelle il n'y aurait qu'un seul candidat qui se présenterait à cette convention, ce serait le député sortant M. Pierre Roy.



MME MARCEL MASSE assistait avec plusieurs autres invités au souper à "la cabane" des membres du club Richelieu de Joliette. Le député de Joliette, M. Pierre Roy, était également présent. Dans l'ordre Mme Marcel Masse, l'épouse du dé-

puté de Montcalm, le député de la circonscription de Joliette à la Chambre des communes, M. Roch LaSalle, et le président du Club Richelieu, M. Lucien Houle. (Photo Léon Savard)



Le temps de la Passion à la Polyvalente

UN REPAS VRAIMENT FRUGAL, composé de pain et d'eau, commémorait le temps de la Passion au cours de la semaine sainte, jours de sacrifices et veille de la traditionnelle fête de Pâques. Le tout avait lieu à l'école

polyvalente Pierre de l'Estage de Berthierville où professeurs et élèves de différents niveaux s'unirent pour commémorer un geste cher dans l'esprit de vrais chrétiens. (Photo Claude Rondeau)

Appréhendé par les policiers hier

Un individu de Berthierville devra répondre à plusieurs accusations

BERTHERVILLE (J.S.O.) — Un individu dans la trentaine est actuellement détenu dans les locaux de la prison de Joliette, à la suite de diverses plaintes portées contre lui pour assaut sur la personne avec lésions corporelles, dommages à la propriété d'autrui et troubles publics auprès d'un groupe d'employés de la Banque Canadienne Nationale de Berthierville.

L'individu qui devra répondre de ses actes devant la loi aujourd'hui à la Cour des Sessions de Joliette, en avait vraisemblablement

long sur le cœur car c'est en rencontrant quelques connaissances, hier matin à Berthierville, que le tout a commencé.

L'individu s'est rendu à la Banque Canadienne et là, il aurait fait des menaces au gérant de la banque puis s'esquivant promptement en enjambant un comptoir, il se serait ensuite dirigé au pas de course vers l'Édifice Tessier où il aurait exigé de voir M. Jean-Guy Houde, assureur.

Entre temps, un appel à la po-

lice avait été lancé de la banque et le chef, M. J. D. Chaput, s'était rendu sur les lieux où il surveillait les allées et venues de l'individu en question. Le chef Chaput s'est ensuite rendu à l'Édifice Tessier et quand l'homme s'en est pris à M. Houde, lui lacérant le visage tout en lui assénant de solides coups de poings, le chef est intervenu et a forcé l'individu à quitter les lieux.

Ce dernier s'est ensuite précipité vers la station de taxis exigeant d'être reconduit chez M. Charles Rocray de Berthier-

Nord. Arrivé là, l'homme aurait défoncé la porte d'entrée du domicile privé de M. Rocray pour ensuite causer d'autres dommages à la propriété. Probablement essouffé par son périple, l'individu est revenu à Berthierville plus précisément à l'hôtel Canada où il aurait consommé quelques verres avant que les agents provinciaux mandés sur les lieux ne viennent le cueillir pour le reconduire au poste. Le chef de police de Berthierville, M. J. D. Chaput, et les enquêteurs Régent Bernard et Roma Blouin du poste de la Sûreté du Québec mènent l'enquête.

Sur la route... de Berthier

● Au moment de mettre sous presse, il était encore impossible de connaître les résultats de ce qu'il convient d'appeler une supercherie, sans méchanceté cependant. Ceux qui avaient oublié que le 1er avril est une date dont il faut se souvenir ne nous en vront certainement pas de leur avoir rappelé. Les mets scandinaves et boissons exotiques ne sont pas ce genre de produits que l'on trouve fréquemment à Berthierville. Tant qu'à la démarche de plusieurs au Centre paroissial (!?) mercredi soir, il ne faut voir que l'intérêt grandissant que l'on porte au mouvement des Filles d'Isabelle... car ces dernières recevaient ce soir-là.

● Les journalistes de la région attendront (patiemment) que la période des élections soit terminée pour organiser le concours annuel de l'homme de l'année. MM Gilles Tessier, Jules Guévremont, Claude Rondeau et Jacques Saint-Ours, se réuniront alors pour délibérer sur les candidatures possibles à ce titre. Comme à chaque année, celui qui aura été choisi sera reçu par les membres de la presse à l'hôtel Canada où une réception à laquelle les personnalités de la villa assisteront, lui sera offerte.

● C'était hier l'anniversaire de naissance de l'agent Laurent Brassard du poste de Berthier de la SQ. Laurent fête ses 23 ans et en cette occasion, Mmes Laura Cardozzi et Carmen Drainville organisèrent une "partie" où elles présentèrent à Laurent un magnifique gâteau style "Mea West" au chocolat, gâteau surmonté de quelques cure-dents en guise de chandelles. Laurent en pleurait d'émotion...

Descente dans une maison de jeux

BERTHIER (J.S.O.) — Deux agents de l'escouade de la moralité du poste de Berthier, de la Sûreté du Québec, ont fait une "descente" en règle dans une maison de jeux de Saint-Barthélemy, camouflée en restaurant.

Les agents Roma Blouin et Régent Bernard ont trouvé sur les lieux ce qu'il convient d'appeler dans le jargon populaire une "slot machine" et ont procédé à la saisie du dit engin. Le tenancier de ce "restaurant" sera convoqué par voie de sommation de se présenter en cour de

justice où en vertu de l'article 176-1 du code de la loi, il devra répondre de son acte. La cause sera entendue le 21 avril.

Une voiture quitte la route

LANORAIE (J.S.O.) — Un résident de Montréal, M. Jacques Méthot, du 3464 Adams, l'a échappé belle alors que le véhicule qu'il conduisait a quitté la route en face du 325 Notre-Dame à Lanoraie.

M. Méthot s'en est tiré indemne, sans aucune blessure. Une chaussée rendue glissante serait la cause de ce dérapage, survenu mardi soir vers 23h30. L'agent Laurent Brassard, du poste de Berthier de la SQ a fait les constatations. Les dommages à la voiture de M. Méthot s'élevaient à environ \$450.

Les événements politiques au Coeur du Québec

8 hres — Ecole Jean XXIII, convention du Ralliement des créditistes pour le choix d'un candidat dans le comté de Maskinongé.

Remboursement de taxes aux cultivateurs

LOUISEVILLE (A.C.) — Les cultivateurs du comté de Maskinongé recevront bientôt leur remboursement de taxes scolaires pour l'année 1968-69.

En effet la Commission scolaire de Grand-Pré, regroupant neuf commissions scolaires, a dernièrement reçu du ministère à Québec le montant de \$100,428, qui devra être remis aux cultivateurs en remboursement de taxes. Le personnel de la De Grand-Pré est présentement à effectuer les calculs pour la répartition de cette somme.

Les cultivateurs, dont la terre est l'instrument de travail, ont le droit de recevoir une ristourne de 35 pour cent de leurs taxes scolaires, selon une entente provinciale. C'est d'ici quelques semaines que leur versement devrait leur être envoyé.



IL NE RESTE que ruines et cendres de ce qui fut le logis familial de M. René Casaubon qu'un incendie a rasé de fond en comble. Sous les ordres du chef des pompiers de Berthierville, M. Alphérie Vadnais, les pompiers ont arrosé les ruines

portant autrefois le numéro civique 1251 St-Cuthbert-Nord, à St-Cuthbert. Personne, parmi les trois membres de la famille Casaban, n'était au domicile au moment du drame. (Photo Claude Rondeau)

WESTINGHOUSE ET BEAUDOIN 70

VOUS
présentent

cette semaine

REFRIGERATEUR

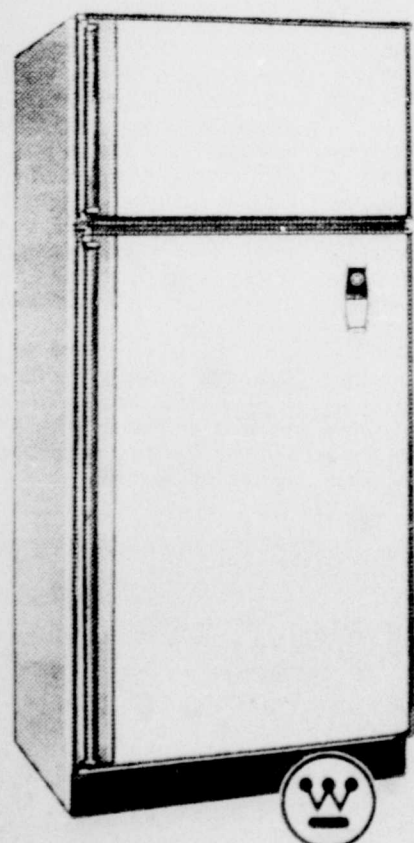
sans givre 16' cu.

Grand congélateur, plat à viande, 7 jours, tablettes ajustables. Service donné par Westinghouse. Couleur blanc et avocado.

Rég.: \$459

SPÉCIAL

\$339⁵⁰



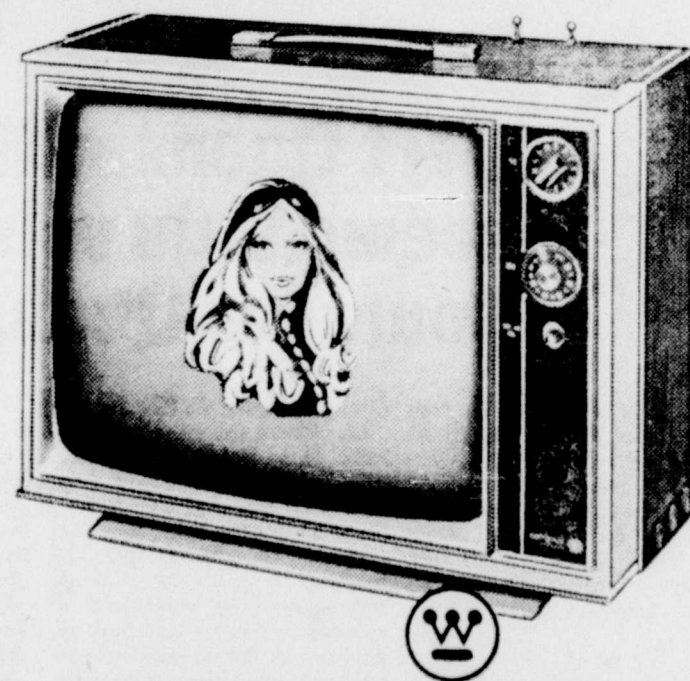
TELEVISEUR

portatif

avec UHF, écran de 20", gros circuit de 20,000 volts, image instantanée.

Rég.: \$259.95

SPÉCIAL



\$199⁹⁵

Comparez et
vous choisirez

Beaudoin et Westinghouse

Futurs mariés
en 1970
c'est
Beaudoin



J.M. Beaudoin
& CIE LTÉE

676, CHAMPFLOUR

TROIS-RIVIÈRES

378-5471

36 mois
pour
payer

L'Expo: participation financière de Québec

par Bernard CHAMPOUX

QUÉBEC — L'objectif de la Commission de l'Exposition de Trois-Rivières a été atteint: les édifices et installations du terrain de l'Exposition seront restaurés, mais c'est le ministre des Travaux publics de Québec qui se chargera de tous les travaux.

Cette excellente nouvelle a été annoncée, hier, par le ministre des Travaux publics, M. Armand Russell, aux membres de la Commission de l'Exposition qui s'étaient rendus à Québec pour solliciter l'aide financière du gouvernement, dans la réalisation d'un programme triennal de travaux de l'ordre de \$600.000.

M. Russell était présent au bureau du ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, au moment de cette rencontre qui groupait également le député de Trois-Rivières, Me Gilles Gauthier, le président de la Commission de l'Expo, M. Roland Nohbert, le secrétaire-administrateur, M. Jean Alarie, les conseillers-commissaires, MM. Aimé LeFrançois et Benoît Giguère

et les commissaires Fernand Beaudet, Eugène Lortie, Paul Désilets et Noël Lamy.

Une surprise

La décision du ministre des Travaux publics n'a pas été sans causer une certaine surprise, puisque la Commission de l'Exposition ne s'attendait nullement à ce que son intervention prenne une telle tournure.

M. Russell n'y voyait cependant pas d'autres solutions considérant que les immeubles et installations du Parc de l'Expo, sauf l'estrade de Courses, étaient encore la propriété de la province.

Selon lui, c'était tout à fait anormal que le gouvernement ait des propriétés à Trois-Rivières et ne s'occupe pas de les entretenir.

Une étude rapide

M. Russell a précisé qu'il enverrait le plus tôt possible un officier de son ministère, à Trois-Rivières, afin de vérifier l'état des bâtisses et d'établir la liste des travaux à exécuter.

Il n'a pas été en mesure cependant de dire de quelle façon seront échelonnés les travaux, mais son ministère possédant un budget important en ce qui touche l'entretien, il est possible que la restauration des immeubles soit complétée d'ici deux ou trois ans.

Le ministre a donné l'assurance que les travaux seront entrepris dès cette année.

Les titres de propriété

Le fait que le ministre des Travaux publics s'occupera des travaux de restauration ne veut nécessairement pas dire que le gouvernement provincial restera à jamais propriétaire.

À la demande des ministres Vincent et Russell, le député de Trois-Rivières, Me Gilles Gauthier désignera un notaire qui verra à déterminer les titres de propriété sur le terrain de l'Exposition.

Ces recherches permettront de savoir définitivement à qui appartiennent les édifices.

"Si le gouvernement provincial en est propriétaire, il les

retrocedera plus tard à la ville de Trois-Rivières" a dit le ministre des Travaux publics.

Les travaux

Selon le programme de travaux soumis par la Commission de l'Exposition, le ministre des Travaux publics devra dépenser au moins \$600.000 pour la restauration des immeubles du terrain de l'Expo.

D'ailleurs, le président de la Commission, M. Roland Nohbert et le secrétaire-administrateur, M. Jean Alarie ont clairement démontré aux ministres que les édifices du Parc de l'Expo ont un besoin urgent de réparations.

M. Russell n'a pas exclu la possibilité que la ville de Trois-Rivières soit invitée à investir également un certain montant d'argent pour améliorer l'aspect du terrain, surtout si l'on considère qu'une somme de \$100.000 est disponible au budget municipal pour de tels travaux.

Cette contribution pourra faire l'objet de négociations futures.



LE PRÉSIDENT et le secrétaire-administrateur de la Commission de l'Exposition sont particulièrement heureux, car ils viennent d'apprendre que le ministre des Travaux publics fera la restauration des édifices du Parc de l'Expo. Ci-dessus, M. Roland Nohbert, le ministre des Travaux publics, M. Clément Vincent, le ministre de l'Agriculture et député de Nicolet, M. Clément Vincent, le député de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale, Me Gilles Gauthier et M. Jean Alarie. (Photo Roland Lemire par Roméo Flageole).

La Régionale réserve ses commentaires à plus tard sur la demande de mise en tutelle

TROIS-RIVIÈRES (J.M.B.) — Le président de la commission scolaire régionale des Vieilles-Forges, M. Richard Rochefort, ainsi que le secrétaire-trésorier-administrateur de la régionale, M. Fernand Duchaine, se sont catégoriquement refusés à tout commentaire au sujet de la demande de mise en tutelle de la régionale et des accusations d'incompétence administratives portées par l'Association professionnelle des enseignants des Vieilles-Forges que préside M. Raymond Johnston.

Le président Rochefort nous a

dit qu'il étudierait au préalable le contenu du volumineux rapport de l'Association des enseignants et que par la suite une table ronde, à laquelle seront invités journalistes et représentant de l'association, sera organisée pour éclaircir la situation et faire connaître la position des commissaires de la régionale sur le sujet.

M. Rochefort n'a toutefois précisé combien de temps il faudra pour l'étude du dossier.

Quant au secrétaire-trésorier-administrateur, M. Duchaine, il nous a dit qu'il interviendrait à une séance régulière des commissaires de la régionale pour faire connaître son point de vue sur les accusations de l'association des enseignants.

Rencontre

Par ailleurs une rencontre a eu lieu, en fin d'après-midi hier, entre les représentants de l'Association professionnelle des enseignants des Vieilles-Forges et

des représentants de la Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges.

Cette réunion, comme on s'en doute, faisait suite à la demande de l'Association des enseignants que soit mise sous tutelle provinciale la régionale et à l'accusation portée par l'association à la régionale d'incompétence administrative.

Les enseignants demandent aussi qu'une enquête publique soit menée sur l'administration de cette commission scolaire.

À cette réunion, à huis-clos, l'association des enseignants était représentée par son président, M. Raymond Johnston et un conseiller, M. Yvon Martineau; la régionale de son côté, avait comme représentants, le président Richard Rochefort, le

secrétaire-trésorier-administrateur, M. Fernand Duchaine et le nouveau directeur du personnel à la régionale, M. Marcel Monrain.

Le dossier est envoyé à Québec

TROIS-RIVIÈRES (J.M.B.) —

Une copie du volumineux dossier de l'Association professionnelle des enseignants des Vieilles-Forges portant les diverses accusations d'incompétence administrative de la part de la régionale des Vieilles-Forges a été expédiée au ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, tandis que deux autres copies étaient déposées, en après-midi hier, au bureau régional du ministre de l'Éducation à Trois-Rivières.

Le directeur du bureau du ministre, M. Léo Turgeon nous a confié qu'une étude du dossier sera entreprise dès aujourd'hui par une équipe de spécialistes du bureau.

Cette équipe aura comme tâche d'étudier à fond toutes les avancées contenues dans le dossier et de vérifier toutes les preuves apportées par l'association des enseignants pour ensuite faire des recommandations au ministre.

M. Turgeon nous a assuré que l'étude se fera en toute objectivité et que des recommandations justes seront faites auprès du ministre de l'Éducation.

Quant au temps qu'il faudra pour compléter l'étude, cela dépendra du temps mis à l'analyse du contenu du codument et des vérifications et des rencontres que cela exigera.

Quarante familles seront déplacées au Cap par le nouveau pont sur le Saint-Maurice

CAP DE LA MADELEINE (RN) — La construction du deuxième pont sur la rivière Saint-Maurice provoquera le déplacement d'une quarantaine de familles qui habitent présentement les rues Boucher, Vachon, de l'Armée et du Parc au Cap-de-la-Madeleine. La construction des approches du pont et de l'échangeur de la rue Thibeau forcera ces personnes à un déplacement à la suite de la démolition ou du transport de leurs maisons.

Le conseil municipal du Cap-

de-la-Madeleine sera saisi du problème dès la séance de lundi prochain, alors que tous les conseillers seront de retour de vacances. Un projet de relogement de ces personnes est présenté à l'étude, laquelle a été entreprise il y a quelques mois par le conseiller Rodrigue Lepage qui doit soumettre ce projet de relogement à ses collègues du conseil.

L'étude entreprise sera complétée par la Société d'Habitation du Québec, et le gouvernement

du Canada et le gouvernement du Québec, y contribueront dans l'ordre de 95 pour cent, tandis que l'étude coulera à la ville du Cap le 5 pour cent qui reste sur le coût total. Une date limite sera fixée par le comité d'urbanisme afin qu'un rapport complet soit remis aux autorités concernées.

Deux modes de financement

Le projet de relogement peut avoir deux modes de financement, dont le premier serait effectué selon les dispositions de la Loi nationale de l'Habitation en ce qui a trait à la rénovation urbaine. Le deuxième mode de financement serait effectué se-

lon les dispositions de la Société d'Habitation du Québec.

Loyers à prix modique

Le projet de relogement pour les personnes déplacées au Cap-de-la-Madeleine, ressemble en certaines parties, au projet de relogement actuellement en cours dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix à Trois-Rivières. Il s'agit de la construction de blocs à appartements à prix modéré.

Ce qui veut dire, qu'une famille à faibles revenus aurait les mêmes avantages qu'une famille à revenus plus élevés pour être logée dans ce complexe de relogement.

Le prix du loyer est établi selon les revenus du chef de famille et le nombre d'enfants à charge.

Expropriation

Le service des expropriations du ministère de la Voirie à Trois-Rivières aurait complété quelques expropriations en vue de la construction, dans ce secteur du Cap-de-la-Madeleine, des approches du deuxième pont sur la rivière Saint-Maurice. Consulté à cet effet, le bureau du ministère de la Voirie à Trois-Rivières, au service des expropriations, a cependant refusé de dévoiler où en était rendu le stage des expropriations.

c'est un secret Polichinelle

• "Moi les poissons d'avril, on ne m'en épingle pas dans le dos", disait, hier M. Montchamp, alors qu'il savourait une tasse de café au restaurant Corona. Il ignorait à ce moment qu'un poisson d'avril était "accroché" à son dos. Les habitués du restaurant riaient à se tortiller les côtes. Avouons qu'il y avait de quoi!

• Les quilleuses se plaignent souvent et avec raison qu'il n'y a jamais de tournois organisés pour elles. Un vétéran quilleux Jean-Paul Caron a donc décidé d'organiser un tournoi au Centre d'achats de Trois-Rivières-Ouest. Il est à compléter les derniers préparatifs et le tournoi se déroulera à la mi-avril. Le meilleur moyen de conquérir les femmes est de les comprendre. C'est ce que l'ami Caron se propose de faire!

• "Qui c'est ça le gars du Nouvelliste? Son char est à la place du mien! Cette entrée de Me Jas. Marchildon a été fort remarquée en Cour des Sessions hier. D'une voix trop forte, le magistrat a levé les yeux, en pleine procédure donc, l'avocat monté à même voulu que le journaliste laisse la son travail pour le suivre dehors. Sur le même ton, drôle de décorum pour un représentant de Thémis, il s'est ensuite rendu auprès du procureur de la couronne pour s'informer: "Quel est son nom? cet enfant de... a pris ma place! Et le plus drôle de tout ça, si de tels agissements peuvent être drôles, c'est que Polichinelle avait suivi à la lettre les directives du préposé au stationnement du palais de justice. Avec un regard qui en disait long, un autre avocat a adressé à Polichinelle... Il n'en reprend pas celui-là!

40,012 électeurs à Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES — Le comté de Trois-Rivières comptera 40.012 votants lors de l'élection du 29 avril à moins que le bureau de révision des listes électorales modifie les rapports découverts de l'énumération.

En précisant le chiffre, M. Jérôme Rousseau, président des élections, expliquant qu'il s'agissait d'une hausse sur l'élection partielle de l'automne 1969, alors que 38.259 personnes étaient éligibles à choisir un nouveau député pour représenter le comté de Trois-Rivières, laissant vacant par le retrait de la vie politique de l'honorable Yves Gagnier maintenant juge de la Cour Supérieure à Montréal avec résidence à Trois-Rivières, cependant. Cette hausse selon M. Rousseau est en partie attribuable à un plus grand nombre de citoyens qui ont eu 18 ans au cours des derniers mois et qui par le fait même deviennent éligibles à voter.

Sept bureaux de dépôt seront ouverts dans le comté où les électeurs pourront déposer les demandes en inscription, en radiation ou en correction. Ils seront situés au bureau du président des élections au Palais de Justice, chez Mme Denis Harnois au 962 rue Ste-Angèle, chez M. Pierre Bellemare au 387 rue Laverendrye, chez Mme Wellie Babineau, du 1850 rue St-François-Xavier, chez M. François Landry, 2019 DE Ramesay, M. Roger Veillette, du 3055 de la rue Foucher et à Trois-Rivières-Ouest M. Robert Lupien du 5217 de la rue Notre-Dame.

La commission de révision sera à l'oeuvre du 13 au 18 avril pour se rendre compte du bien-fondé des plaintes enregistrées au sept bureaux de dépôt. Il y aura 206 bureaux de scrutin et deux bureaux provisoires seront ouverts les 25 et 27 avril au pavillon Boulet sur la rue Hart.



UN ELECTEUR DU COMTE de Trois-Rivières consulte une liste électorale affichée sur un poteau afin de vérifier si son nom y apparaît. Jusqu'ici, plus de 40.000 électeurs du comté trifluvien pourront exercer leur droit de vote, le 29 avril. (Photo Roland Lemire)

Dépistage des défauts visuels

TROIS-RIVIÈRES (J.M.B.) — Le directeur médical à l'Unité sanitaire de Trois-Rivières, le Dr Georges Fournier, nous a fait savoir qu'un travail de dépistage de défauts visuels auprès des enfants qui vont en classe maternelle se fait méthodiquement depuis quelques mois par les infirmières de l'Unité sanitaire.

L'intervention du Dr Fournier fait suite à un projet de dépistage des défauts visuels-moteurs au niveau des élèves de la maternelle.

"Je crois comprendre qu'il y a ignorance des faits. On mentionne que l'infirmière de l'Unité sanitaire pourrait faire un travail de dépistage de défauts visuels auprès des enfants qui vont à la maternelle, quand ce travail se fait méthodiquement et ce, depuis quelques mois", de dit le directeur de l'Unité sanitaire.

Le Centre d'achats de Normanville change de propriétaires


par Claude HEROUX

TROIS-RIVIÈRES — Une importante transaction impliquant un montant de l'ordre de un demi-million de dollars vient de s'effectuer entre deux groupes de financiers, mont-réalistes, mais touchant un édifice de Trois-Rivières.

En effet, la bâtisse du Centre d'Achat de Normanville abritant dix-neuf commerces allant de bureaux d'assurances à une pharmacie est passée à partir du premier avril aux mains de la firme E.G.W. Holding Corporation dont le président est M. W.J. Zitzman. La bâtisse avant la transaction passée devant le notaire Clarence Talpis de Montréal, appartenait à Fredar Investment Corporation dont le président est M. F.E. Kubinski, un Aurichien établi à Montréal depuis de très nombreuses années.

L'édifice du Centre d'Achat de Normanville, identifié comme un centre de service pour les secteurs St-Jean-Baptiste de la Salle, St-Pie X, De Normanville, et St-Sacrement date des environs de 1954 mais la bâtisse originale a subi plusieurs agrandissements selon les besoins. Les quatre derniers établissements commerciaux ont été construits en octobre 1969.

Le Centre d'Achat de Normanville est très achalandé et les commerces sont très florissants. Plusieurs hommes d'affaires de notre ville jettent encore les yeux sur ce secteur, mais tout le terrain est actuellement occupé de sorte que la construction d'autres locaux s'avère impossible.



GUY BACON
Candidat libéral
COMITE CENTRAL
383, DES FORGES
375-7722

CETTE ANNONCE A ÉTÉ RÉDIGÉE ET DÉPOSÉE PAR JACQUES A. DESJARDINS AGENT OFFICIEL 310, BUREAU, TROIS-RIVIÈRES

A la commission scolaire régionale Provencher

Un nombre record d'élèves inscrits pour les examens de fin d'année

par Régent LAJOIE

NICOLET — Un nombre record d'élèves de la Commission scolaire régionale Provencher, de Nicolet, se sont inscrits pour les examens de fin d'année, qui doivent débiter vers le 5 juin 1970.

En effet, M. Raymond Maillette, directeur du service des examens et de la recherche à la CSRP, dans un communiqué qu'il nous remettait ces jours derniers, signale qu'un grand total de 1.779 élèves des niveaux de Secondaire IV et V se sont inscrits aux examens du ministère de l'Éducation de la province.

De ce nombre, 544 inscriptions au niveau du Sec V ont été enregistrées de telle sorte que l'an prochain, si la plupart de ces élèves ont réussi leurs examens, ils se dirigeront vers le CEGEP ou encore entreront sur le marché du travail. Tous ces élèves ont suivi leurs cours et terminent ces derniers à l'école polyvalente Jean-Nicolet, la seule institution sur le territoire à offrir l'enseignement au niveau du secondaire V, ou l'équivalent de la douzième année de scolarité.

Par contre, 1.235 élèves, dont 684 à l'école polyvalente locale, se présenteront aux examens de fin d'année au niveau de Sec IV ou de 11^e année. La Commission scolaire régionale Provencher dispensait au cours de la dernière année scolaire l'enseignement du Sec IV à l'école Sacré-Coeur de Sainte-Sophie-de-Lévrard et à l'école secondaire Mont-Bénédicte, à Saint-Angèle-de-Laval. Dans ces deux institutions, on retrouvait respectivement 165 et 386 élèves en Sec IV.

Tous ces élèves de Sec IV et de Sec V, au nombre de 1.779 sur le territoire de la régionale Provencher, se sont inscrits aux examens du ministère de l'Éducation. Les examens de fin d'année doivent débiter dans la première semaine de juin pour se terminer le 19 juin.

Quant aux élèves de Sec I, II et III, ils subiront à la fin de l'année les examens de la Régionale nicolétaine et la période finale prendra fin le 23 juin prochain.

Normes

En plus de fournir des chiffres sur les inscriptions aux examens de fin d'année, M. Raymond Maillette a fourni cer-

tains explications relativement aux normes de certification et aux conditions d'admission aux examens du ministère de l'Éducation pour les élèves de Sec IV et V.

M. Maillette a rappelé la disparition de la mention section sur les certificats d'études. En effet, le décloisonnement des cours du secondaire et l'implantation progressive de la polyvalente dans les écoles entraînent la disparition des sections "général", "scientifique" et "commercial" au niveau de la 11^e année ou de la douzième année.

Le ministère de l'Éducation doit tenir compte de ce fait lors de la certification et c'est pourquoi toute référence à l'une ou l'autre section disparaît du certificat d'études secondaires en juin 1970.

Certificat

Par le passé, le certificat de 12^e année n'était décerné en principe qu'aux élèves qui avaient obtenu au préalable un certificat de 11^e année. Cette

obligation disparaît en juin 1970 pour être remplacée par celle de réussir un nombre d'examen équivalent au nombre total d'examen exigés ordinairement.

En d'autres mots, l'élève devra réussir 13 examens dont huit de 11^e année et cinq de 12^e année pour obtenir le certificat de douzième année. Le ministère n'exige plus le certificat de 11^e année mais il exige au moins son équivalent en nombre d'examen réussis.

Cette mesure s'imposait, comme l'a fait remarquer M. Maillette, en raison du décloisonnement du secondaire et pour que le certificat de fin d'étude ne soit décerné qu'aux élèves qui ont vraiment atteint le niveau d'étude visé.

Le directeur du service des examens à la Régionale a également expliqué certains exemples d'application de cette norme de certification.

Ainsi, le candidat qui possède déjà un certificat de 11^e année doit réussir au moins cinq examens du niveau de 12^e année dont un en français.

De plus, le candidat qui n'a pas de certificat de 11^e année mais qui aurait réussi, l'an der-

nier, six examens de 11^e année par exemple, n'aura qu'à réussir sept autres examens. De ces sept examens requis, le candidat devra en réussir au moins cinq du niveau de Sec V dont un en français, et au moins deux examens de niveau de 11^e ou 12^e année. Toutefois, ce même élève devra compter au moins un examen en anglais, langue seconde, parmi tous ceux qu'il aura réussis au cours de l'une ou l'autre année.

M. Maillette rappelle un troisième exemple et c'est le cas où un candidat qui n'aurait pu obtenir un certificat de 11^e année, en 1969 ou avant, il pourra obtenir simultanément le certificat de 12^e année et celui de 11^e année s'il remplit les conditions requises pour l'obtention.

L'élève, pour obtenir le certificat de 11^e année, devra réussir huit examens en 11^e ou en 12^e année dont deux en français et un en anglais. Pour le certificat de 12^e année, il lui faudra réussir cinq autres examens en 12^e année dont un en français. Il devra s'agir de cinq autres examens car le même examen ne peut servir à l'obtention de deux certificats.



Cérémonie à la Cathédrale

LA BÉNÉDICTION DES Saintes Huiles, une des cérémonies les plus impressionnantes de la semaine sainte, a eu lieu à la Cathédrale de Nicolet. Cette cérémonie, qui se renouvelle à chaque année, le matin du Jeudi Saint, en présence de toutes les paroisses du diocèse, était présidée par Mgr Albertus Martin, évêque du

diocèse de Nicolet. Sur la photo, Mgr Martin effectue le soufflé symbolique sur les urnes d'huile pour implorer le Saint-Esprit de sanctifier ces huiles, qui serviront pour les sacrements de baptême, de confirmation, d'ordre et d'onction des malades.

Le comté de Nicolet compte environ 18,390 électeurs

NICOLET (R.L.) — La circonscription de Nicolet comptera environ 18.396 électeurs pour les élections du 29 avril prochain.

Ces chiffres viennent d'être compilés au bureau du président d'élection du comté de Nicolet, M. Léon Bouvet. Toutefois, la révision des électeurs n'a pas encore été effectuée et tout indique que l'on procédera à cette formalité vers le 20 avril, soit un peu plus d'une semaine avant

la tenue du scrutin général.

Dans le comté de Nicolet, il y a une possibilité de quatre candidats aux prochaines élections provinciales. Deux partis ont jusqu'à présent fait connaître leur candidat, il s'agit de l'Union nationale et du Parti québécois. Le Parti libéral, pour sa part, tiendra sa convention ces jours-ci et fera connaître alors à la population son candidat. Il n'est pas impossible que les Creditistes

présentent un candidat dans Nicolet pour faire la lutte au ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent.

Enfin, le secrétaire d'élection, M. Gérard Lupien, nous soulignait cette semaine qu'il y aura 101 bureaux de scrutin le 29 avril pour la tenue des élections dans le comté. Il y aura de plus, deux bureaux spéciaux pour ceux qui seront absents la journée des élections provinciales.

Le nombre de votants dans Nicolet n'est pas tellement plus élevé que lors des élections de 1966 alors que la circonscription comptait un peu moins de 18.000 électeurs.

Un rallye à pied organisé lors d'une partie de sucre du Club automobile

STE-GERTRUDE (R.L.) — Les membres du club automobile Le Becancour Inc. ont pris part ces jours derniers à une intéressante partie de sucre, qui se déroulait à l'érablière de M. André Lanneville, à Ste-Georgette.

Plus d'une cinquantaine de membres du CAB et plusieurs amis ont pris part à cette partie de sucre qui s'est clôturée par une soirée récréative.

Un événement particulier a marqué cette organisation du comité de loisirs du CAB. En effet, un rallye à pied a été organisé et l'événement a connu un vif succès auprès de tous les participants.

Ce rallye à pied a été remporté par le duo Bergeron. Les époux Bergeron ont terminé l'épreuve au premier rang, suivis de l'équipe formée de Pierre Ducharme et Jeannine Deshaies. Enfin, le duo formé de Michel Toussaint et de Nicole Hamel a terminé au troisième rang de ce rallye pittoresque et sentimental pour les participants.

Des trophées ont été décernés à cette occasion et ils étaient offerts par Roger Lauzon Lee, de Drummondville, agent Molson pour la région. M. Georges Leblanc, représentant de M. Lauzon a procédé à la distribution des prix aux plus méritants.

Les membres du CAB ont eu l'occasion de lécher la palette et de prendre un délicieux repas à la cabane à sucre de M. Lanneville, de Ste-Georgette.

La prochaine activité du CAB aura lieu dimanche le 19 avril, alors qu'une visite est organisée à la Centrale nucléaire de Gentilly. Cette visite industrielle s'instruira dans le cadre des activités de loisirs du club dont les premiers objectifs sont l'organisation de rallye-automobile.

Le président du Club automobile Becancour Inc., M. Rémi Provencher, s'est dit très heureux de la participation de tous les membres aux différentes activités de son organisme et il espère que cet enthousiasme chez tout le groupe demeurera encore longtemps.

Enquête du coroner à Pierreville

YAMASKA (R.L.) — Le coroner du district de Yamaska, M. Romuald Cloutier, de Tracy, présidera l'enquête du coroner qui se déroulera cet après-midi, à 3h., à la morgue Ponton, de Yamaska, relativement à la mort d'un jeune homme de Pierreville.

L'enquête a été instituée afin de déterminer exactement les causes du décès du jeune Jean Gagné, 21 ans, de Pierreville, qui a été tué dans un accident de la route à Pierreville, le 7 mars dernier.

Plusieurs témoins seront attendus à cette enquête qui devrait faire la lumière sur les circonstances entourant ce tragique accident de la route, l'un des premiers à survenir sur le territoire de la Sureté du Québec, détachement de Nicolet, en 1970.

Dans le comté de Nicolet

Des prêts à trois foyers pour personnes âgées

NICOLET (R.L.) — La société d'habitation du Québec a autorisé ces jours derniers trois prêts à autants de corporations du comté de Nicolet, en vue de la construction de foyers pour personnes âgées.

Ces maisons seront construites à Gentilly, Saint-Pierre-le-Becquet et à Manseau. On sait que des soumissions publiques ont été demandées pour la réalisation de ces foyers et que l'ouverture a eu lieu vers la fin du mois de mars.

La SHQ a autorisé un prêt de \$430.500 à la corporation qui administrera le foyer de Gentilly,

lequel sera mis en chantier au cours du mois de mai.

Par ailleurs, la corporation du foyer Romain-Becquet, à Saint-Pierre, a été autorisée par la Société d'habitation du Québec à emprunter la somme de \$385.900 pour mettre de l'avant son projet.

De son côté, la corporation du foyer qui sera construit à Manseau a été autorisée à contracter un emprunt au montant de \$462.000 pour donner suite au projet d'établir dans cette localité un refuge pour les personnes âgées.

Dans un autre ordre d'idée, la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a reçu il y a quelques jours un chèque du gouvernement provincial au montant de \$34.540.

Cette somme a été octroyée par le ministère des Affaires municipales en vertu des travaux d'aqueduc et d'égouts effectués par cette municipalité au cours de l'année. Cette subvention de \$34.540 entre dans le cadre de l'aide du gouvernement provincial aux municipalités rurales pour des travaux destinés à améliorer les services publics.

Vente oiseau matinal

Cette semaine seulement
Hâtez-vous! Les quantités sont limitées!

PROPRIÉTAIRE D'AUTO!

COUVERTURE "MOHAWK"
Indispensable pour l'auto! Beau coton molletonné, bordé et surjeté. Motif indien "Patowajack", couleurs assorties. 45" x 72".

PRIX DE VENTE 1.99
RÉG. 3.98

COUSSIN WEDGE
Deux tons! Cuiresse durable d'un côté et tissu de l'autre. Couleurs assorties. 14" x 14". Rembourrage mousse.

PRIX DE VENTE 77¢

DÉSODORISANTS
Emballage jumelé "Hill-billy" ou emballage jumelé "Animaux" à base magnétique.

PRIX DE VENTE 88¢

BICYCLETTE "POLO" 20"

Possède toutes les caractéristiques désirées: fini or éclatant; garde-boue de course et garde chaîne; poignées de guidon surélevé; chrome plaqué; selle polo avec couvresse en vinyle or brillant; freins à contre-pédalage rapide! Une bicyclette "sensas" pour les jeunes!

PRIX DE VENTE 36⁸⁸
EN CARTON

Achat spécial! Valeur exceptionnelle!

VOTRE CHOIX 47¢ CHACUN

PLAT À VAISSELLE
Ne s'ébrèche pas, facile à nettoyer. 11 1/4" x 14 1/4". Avocado, or ou turquoise.

PLATEAU-ÉGOUTTOIR
Flexible, incassable. Approx. 15 1/4" x 20". Avocado, or ou turquoise.

ÉGOUTTOIR À VAISSELLE
Polyéthylène de longue durée 13" x 17 1/2". Avocado, or et turquoise.

ENSEMBLE DE BOLS À MELANGER
Bols de 1 pinte, 2 pintes et 3 pintes. Gradués, avocado, or, turquoise.

SEAU EN PLASTIQUE
Incassable, polyéthylène, 12 pintes. Avocado, or ou turquoise.

RAMASSE-POUSSIÈRE ET BROsse
Ensemble de nettoyage en plastique robuste. Couleurs assorties. (ens.)

BROSSE DE CABINET ET SUPPORT
Brosse en plastique robuste avec support apparié. (ens.)

PANIER À DÉCHETS
Polyéthylène, ne s'ébrèche pas. 7 1/2" x 11" x 11". Avocado, or ou turquoise.

LE MAGASIN AUX NOMBREUX SPÉCIAUX

<p>SHAWINIGAN 1582, rue St-Marc 537-6540</p>	<p>CAP-DE-LA-MADELEINE 25, rue Notre-Dame 374-8662</p>	<p>GENTILLY 298-2112</p>
--	--	------------------------------

GAGNEZ A CHERCHEZ LE MAGOT

Détails voir formulaire de participation chez Western

GRAND MÈRE
833, 6^e Avenue
538-5678

LA TUQUE
548, rue Commerciale
523-5535

Plus de 120 magasins desservant 5 provinces

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSÉ

L'Expo: participation financière de Québec

par Bernard CHAMPOUX

QUÉBEC — L'objectif de la Commission de l'Exposition de Trois-Rivières a été atteint: les édifices et installations du terrain de l'Exposition seront restaurés, mais c'est le ministère des Travaux publics de Québec qui se chargera de tous les travaux.

Cette excellente nouvelle a été annoncée, hier, par le ministre des Travaux publics, M. Armand Russell, aux membres de la Commission de l'Exposition qui s'étaient rendus à Québec pour solliciter l'aide financière du gouvernement, dans la réalisation d'un programme triennal de travaux de l'ordre de \$600.000.

M. Russell était présent au bureau du ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, au moment de cette rencontre qui groupait également le député de Trois-Rivières, Me Gilles Gauthier, le président de la Commission de l'Expo, M. Roland Nobert, le secrétaire-administrateur, M. Jean Alarie, les conseillers-commissaires, MM. Aimé Lefrançois et Benoit Giguère

et les commissaires Fernand Beaudet, Eugène Lortie, Paul Desilets et Noël Lamy.

Une surprise

La décision du ministre des Travaux publics n'a pas été sans causer une certaine surprise, puisque la Commission de l'Exposition ne s'attendait nullement à ce que son intervention prenne une telle tournure.

M. Russell n'y voyait cependant pas d'autres solutions considérant que les immeubles et installations du Parc de l'Expo, sauf l'estrade de Courses, étaient encore la propriété de la province.

Selon lui, c'était tout à fait anormal que le gouvernement ait des propriétés à Trois-Rivières et ne s'occupe pas de les entretenir.

Une étude rapide

M. Russell a précisé qu'il enverrait le plus tôt possible un officier de son ministère, à Trois-Rivières, afin de vérifier l'état des bâtisses et d'établir la liste des travaux à exécuter.

Il n'a pas été en mesure cependant de dire de quelle façon seront échelonnés les travaux, mais son ministère possédant un budget important en ce qui touche l'entretien, il est possible que la restauration des immeubles soit complétée d'ici deux ou trois ans.

Le ministre a donné l'assurance que les travaux seront entrepris dès cette année.

Les titres de propriété

Le fait que le ministère des Travaux publics s'occupera des travaux de restauration ne veut nécessairement pas dire que le gouvernement provincial restera à jamais propriétaire.

À la demande des ministres Vincent et Russell, le député de Trois-Rivières, Me Gilles Gauthier désignera un notaire qui verra à déterminer les titres de propriété sur le terrain de l'Exposition.

Ces recherches permettront de savoir définitivement à qui appartiennent les édifices.

"Si le gouvernement provincial en est propriétaire, il les

retrocedera plus tard à la ville de Trois-Rivières" a dit le ministre des Travaux publics.

Les travaux

Selon le programme de travaux soumis par la Commission de l'Exposition, le ministère des Travaux publics devra dépenser au moins \$600.000 pour la restauration des immeubles du terrain de l'Expo.

D'ailleurs, le président de la Commission, M. Roland Nobert et le secrétaire-administrateur, M. Jean Alarie ont clairement démontré aux ministres que les édifices du Parc de l'Expo ont un besoin urgent de réparations.

M. Russell n'a pas exclu la possibilité que la ville de Trois-Rivières soit invitée à investir également un certain montant d'argent pour améliorer l'aspect du terrain, surtout si l'on considère qu'une somme de \$100.000 est disponible au budget municipal pour de tels travaux.

Cette contribution pourra faire l'objet de négociations futures.



LE PRÉSIDENT et le secrétaire-administrateur de la Commission de l'Exposition sont particulièrement heureux, car ils viennent d'apprendre que le ministère des Travaux publics fera la restauration des édifices du Parc de l'Expo. Ci-dessus, M. Roland Nobert, le ministre des Tra-

vaux publics, M. Armand Russell, le ministre de l'Agriculture et député de Nicolet, M. Clément Vincent, le député de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale, Me Gilles Gauthier et M. Jean Alarie. (Photo Roland Lemire par Roméo Flageole).

La Régionale réserve ses commentaires à plus tard sur la demande de mise en tutelle

TROIS-RIVIÈRES (J.M.B.C.) — Le président de la commission scolaire régionale des Vieilles-Forges, M. Richard Rochefort, ainsi que le secrétaire-trésorier-administrateur de la régionale, M. Fernand Duchaine, se sont catégoriquement refusés à tout commentaire au sujet de la demande de mise en tutelle de la régionale et des accusations d'incompétence administratives portées par l'Association professionnelle des enseignants des Vieilles-Forges que préside M. Raymond Johnston.

Le président Rochefort nous a

dit qu'il étudierait au préalable le contenu du volumineux rapport de l'Association des enseignants et que par la suite une table ronde, à laquelle seront invitées journalistes et représentants de l'Association, sera organisée pour éclaircir la situation et faire connaître la position des commissaires de la régionale sur le sujet.

M. Rochefort n'a toutefois précisé combien de temps il faudra pour l'étude du dossier.

Quant au secrétaire-trésorier-administrateur, M. Duchaine, il nous a dit qu'il interviendrait à une séance régulière des commissaires de la part de la régionale des Vieilles-Forges pour faire connaître son point de vue sur les accusations de l'association des enseignants.

Rencontre

Par ailleurs une rencontre a eu lieu, en fin d'après-midi hier, entre les représentants de l'Association professionnelle des enseignants des Vieilles-Forges et

des représentants de la Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges.

Cette réunion, comme on s'en doute, faisait suite à la demande de l'Association des enseignants que soit mise sous tutelle provinciale la régionale et à l'accusation portée par l'Association à la régionale d'incompétence administrative.

Les enseignants demandent aussi qu'une enquête publique soit menée sur l'administration de cette commission scolaire.

À cette réunion, à huis-clos, l'association des enseignants était représentée par son président, M. Raymond Johnston et un conseiller, M. Yves Martineau; la régionale de son côté, avait comme représentants, le président Richard Rochefort, le

secrétaire-trésorier-administrateur, M. Fernand Duchaine et le nouveau directeur du personnel à la régionale, M. Marcel Mongrain.

Le dossier est envoyé à Québec

TROIS-RIVIÈRES (J.M.B.C.) — Une copie du volumineux dossier de l'Association professionnelle des enseignants des Vieilles-Forges portant les diverses accusations d'incompétence administrative de la part de la régionale des Vieilles-Forges a été expédiée au ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, tandis que deux autres copies étaient déposées, en après-midi hier, au bureau régional du ministère de l'Éducation à Trois-Rivières.

Le directeur du bureau du ministère, M. Léo Turgeon nous a confié qu'une étude du dossier sera entreprise dès aujourd'hui par une équipe de spécialistes du bureau.

Cette équipe aura comme tâche d'étudier à fond toutes les avancées contenues dans le dossier et de vérifier toutes les preuves apportées par l'association des enseignants pour ensuite faire des recommandations auprès du ministre.

M. Turgeon nous a assuré que l'étude se fera en toute objectivité et que des recommandations justes seront faites auprès du ministère de l'Éducation.

Quant au temps qu'il faudra pour compléter l'étude, cela dépendra du temps mis à l'analyse du contenu du document et des vérifications et des rencontres que cela exigera.

Quarante familles seront déplacées au Cap par le nouveau pont sur le Saint-Maurice

CAP DE LA MADELEINE (RN) — La construction du deuxième pont sur la rivière Saint-Maurice provoquera le déplacement d'une quarantaine de familles qui habitent présentement les rues Bocher, Vauchon, de l'Armée et du Parc au Cap-de-la-Madeleine. La construction des approches du pont et de l'échangeur de la rue Thibault forcera ces personnes à un déplacement à la suite de la démolition ou du transport de leurs maisons.

Le conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine sera saisi du problème dès la séance de lundi prochain, alors que tous les conseillers seront de retour de vacances. Un projet de relèvement de ces personnes est présenté à l'étude, laquelle a été entreprise il y a quelques mois par le conseiller Rodrigue Lenage qui doit soumettre ce projet de relèvement à ses collègues du conseil.

L'étude entreprise sera complétée par la Société d'Habitation du Québec, et le gouvernement

du Canada et le gouvernement du Québec, y contribueront dans l'ordre de 95 pour cent, tandis que l'étude coûtera à la ville du Cap le 5 pour cent qui reste sur le coût total. Une date limite sera fixée par le comité d'urbanisme afin qu'un rapport complet soit remis aux autorités concernées.

Deux modes de financement

Le projet de relèvement peut avoir deux modes de financement, dont le premier serait effectué selon les dispositions de la Loi nationale de l'Habitation en ce qui a trait à la rénovation urbaine. Le deuxième mode de financement serait effectué se-

lon les dispositions de la Société d'Habitation du Québec.

Loyers à prix modique

Le projet de relèvement pour les personnes déplacées au Cap-de-la-Madeleine, ressemble en certaines parties, au projet de relèvement actuellement en cours dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix à Trois-Rivières. Il s'agirait de construction de blocs à appartements à prix modéré.

Ce qui veut dire, qu'une famille à faibles revenus aurait les mêmes avantages qu'une famille à revenus plus élevés pour être logée dans ce complexe de relèvement.

Le prix du loyer est établi selon les revenus du chef de famille et le nombre d'enfants à charge.

Expropriation

Le service des expropriations du ministère de la Voirie à Trois-Rivières aurait complété quelques expropriations en vue de la construction, dans ce secteur du Cap-de-la-Madeleine, des approches du deuxième pont sur la rivière Saint-Maurice. Consulté à cet effet, le bureau du ministère de la Voirie à Trois-Rivières, au service des expropriations, a cependant refusé de dévoiler où en était rendu le stage des expropriations.

c'est un secret Polichinelle

● "Moi les poissons d'avril, on ne m'en épingle pas dans le dos", disait, hier M. Montchamp, alors qu'il savourait une tasse de café au restaurant Corona. Il ignorait à ce moment qu'un poisson d'avril était "accroché" à son dos. Les habitués du restaurant riaient à se tordre les côtes. Avouons qu'il y avait de quoi!

● Les quilleuses se plaignent souvent et avec raison qu'il n'y a jamais de tournois organisés pour elles. Un vétéran quilleur Jean-Paul Caron a donc décidé d'organiser un tournoi au Centre d'achats de Trois-Rivières-Ouest. Il est à compléter les derniers préparatifs et le tournoi se déroulera à la mi-avril. Le meilleur moyen de conquérir les femmes est de les comprendre. C'est ce que l'ami Caron se propose de faire!

● "Qui c'est ça le gars du Nouvelliste? Son char est à la place du mien! Cette entrée de Me Jos. Marchildon a été fort remarquée en Cour des Sessions hier. D'une voix trop forte, le magistrat a levé les yeux, en pleine procédure donc, l'avocat monté à même voulu que le journaliste laisse là son travail pour le suivre dehors. Sur le même ton, drôle de décorum pour un représentant de Thémis, il s'est ensuite rendu auprès du procureur de la couronne pour s'informer: "Quel est son nom? cet enfant de... a pris ma place! Et le plus drôle de tout ça, si de tels agissements peuvent être drôles, c'est que Polichinelle avait suivi à la lettre les directives du préposé au stationnement du palais de justice. Avec un regard qui en disait long, un autre avocat a adressé à Polichinelle... Il n'en reprend pas celui-là!

40,012 électeurs à Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES — Le comté de Trois-Rivières comptera 40.012 votants lors de l'élection du 29 avril à moins que les électeurs ne déposent des demandes en inscription, en radiation ou en correction. Ils seront situés au bureau du président des élections au Palais de Justice, chez Mme Denis Harnois au 982 rue Ste-Angèle, chez M. Pierre Bellemare au 387 rue Lavendrye, chez Mme Wellie Babineau, du 1850 rue St-François-Xavier, chez M. François Landry, 2019 DE Ramesay, M. Roger Veillette, du 3055 de la rue Foucher et à Trois-Rivières-Ouest M. Robert Lupien du 5217 de la rue Notre-Dame.

Sept bureaux de dépôt seront ouverts dans le comté où les électeurs pourront déposer les demandes en inscription, en radiation ou en correction. Ils seront situés au bureau du président des élections au Palais de Justice, chez Mme Denis Harnois au 982 rue Ste-Angèle, chez M. Pierre Bellemare au 387 rue Lavendrye, chez Mme Wellie Babineau, du 1850 rue St-François-Xavier, chez M. François Landry, 2019 DE Ramesay, M. Roger Veillette, du 3055 de la rue Foucher et à Trois-Rivières-Ouest M. Robert Lupien du 5217 de la rue Notre-Dame.

La commission de révision sera à l'œuvre du 13 au 18 avril pour se rendre compte du bien-fondé des plaintes enregistrées au sept bureaux de dépôt. Il y aura 206 bureaux de scrutin et deux bureaux provisoires seront ouverts les 25 et 27 avril au pavillon Boulet sur la rue Hart.

Le prix du loyer est établi selon les revenus du chef de famille et le nombre d'enfants à charge.



UN ELECTEUR DU COMTE de Trois-Rivières consulte une liste électorale affichée sur un poteau afin de vérifier si son nom y apparaît. Jusqu'ici, plus de 40.000 électeurs du comté trifluvien pourront exercer leur droit de vote, le 29 avril. (Photo Roland Lemire)

Le Centre d'achats de Normanville change de propriétaires

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIÈRES — Une importante transaction impliquant un montant de l'ordre de un demi-million de dollars vient de s'effectuer entre deux groupes de financiers, montréalais, mais touchant un édifice de Trois-Rivières.

En effet, la bâtisse du Centre d'Achat de Normanville abritant dix-neuf commerces allant de bureaux d'assurances à une pharmacie est passée à partir du premier avril aux mains de la firme E.G.W. Holding Corporation dont le président est M. W.J. Zitzman. La bâtisse avant la transaction passée devant le notaire Clarence Talpis de Montréal, appartenait à Fredar Investment Corporation dont le président est M. F.E. Kubinski, un Autrichien établi à Montréal depuis de très nombreuses années.

L'édifice du Centre d'Achat de Normanville, identifié comme un centre de service pour les secteurs St-Jean-Baptiste de la Salle, St-Pie X, De Normanville, et St-Sacrement date des environs de 1954 mais la bâtisse originale a subi plusieurs agrandissements selon les besoins. Les quatre derniers établissements commerciaux ont été construits en octobre 1969.

Le Centre d'Achat de Normanville est très achalandé et les commerces sont très florissants. Plusieurs hommes d'affaires de notre ville jettent encore les yeux sur ce secteur, mais tout le terrain est actuellement occupé de sorte que la construction d'autres locaux s'avère impossible.

Dépistage des défauts visuels

TROIS-RIVIÈRES (J.M.B.) — Le directeur médical à l'Unité sanitaire de Trois-Rivières, le Dr Georges Fournier, nous a fait savoir qu'un travail de dépistage de défauts visuels auprès des enfants qui vont en classe maternelle se fait méthodiquement depuis quelques mois par les infirmières de l'Unité sanitaire.

L'intervention du Dr Fournier fait suite à un projet de dépistage des défauts visuels-moteurs au niveau des élèves de la maternelle.

"Je crois comprendre qu'il y a ignorance des faits. On mentionne que l'infirmière de l'Unité sanitaire pourrait faire un travail de dépistage de défauts visuels auprès des enfants qui vont à la maternelle, quand ce travail se fait méthodiquement et ce, depuis quelques mois", de dire le directeur de l'Unité sanitaire.



GUY BACON
Candidat libéral
COMITÉ CENTRAL
383, DES FORGES
375-7722

Geler les prix et revenus pour freiner l'inflation

Le Père Emile Bouvier

par Robert LEBEUF
TROIS-RIVIERES-OUEST —
Le Révérend Père Emile Bou-

vier, professeur d'économie politique et de relations du travail à l'Université de Sherbrooke, a déclaré hier soir, alors qu'il prononçait une allocution, au Castel des Prés, devant les membres du chapitre de la Mauricie de l'Association des comptables généraux licenciés, que le seul moyen de freiner l'inflation au pays est de geler les prix et les revenus pour une période de deux ans.

"Il est sûr que cette solution n'est pas agréable pour celui qui accumule des profits, mais elle est peut-être plus sûre pour garantir l'équilibre de la nation et, particulièrement, pour empêcher l'écrasement du travailleur. Jusqu'ici, nous avons toujours envisagé le problème de l'inflation à la lumière de 'l'establishment'. Malheureusement, le capitalisme actuel est en train de s'écraser lui-même; il établit des lotts de contestation et de révolution qui seront très difficiles à brimer, avec une population qui n'a pas de pain sur la table. Je vous présente une opération chirurgicale douloureuse mais, je crois que dans le moment, si l'on veut que la démocratie survive, c'est notre seule chance de salut", a-t-il dit après avoir expliqué que la formule des hausses salariales, selon les principes de Kennedy de Pearson et de M. Trudeau et la formule de pression proposée par la commission Young avaient été des échecs dans leur application pour le freinage de l'inflation.

Echec

"L'échec des hausses salariales est dû au fait qu'elles s'adressent uniquement aux salariés, sans relation avec les revenus et les profits; c'est ce qui explique pourquoi les syndicats et, avec raison, se sont toujours opposés à cette solution à sens unique. Dans la conjoncture actuelle, en y imposant certaines conditions, il vaut mieux admettre un régime de hausses de revenus-salaires, plutôt que de ne rien faire. En ce qui concerne la solution de pression proposée par la Commission Young, on a été témoin de son échec humiliant lors de la réunion des employeurs à Ottawa et la dernière conférence fédérale-provinciale. Au lendemain de la conférence

des employeurs, les prix se sont mis immédiatement à grimper dans le domaine de l'acier, le caoutchouc, du cuivre et des produits alimentaires", a-t-il dit.

L'inflation

Le Père Bouvier, a affirmé que l'inflation galopante est la forme d'inflation qui affecte particulièrement le Canada tout en précisant que cette forme d'inflation aussi appelée 'hyper-inflation' résulte de l'inflation déclarée entretenue par les groupes sociaux et accélérée par les anticipations.

Le Révérend Père Bouvier, fondateur du département d'économie de l'Université de Sherbrooke, venait alors de définir les autres formes d'inflation: l'inflation véritable qui désigne une situation dans laquelle toute augmentation de la demande globale ne déclenche aucun accroissement de la production; l'inflation ouverte ou déclarée qui apparaît lorsqu'aucun obstacle n'empêche les bénéficiaires de revenus excédentaires d'en disposer à leur guise; l'inflation contenue ou refoulée qui survient lors que les mesures de rationnement ou de blocage contraignent les possesseurs de revenus à thésauriser ou à épargner; l'inflation latente, rampante, sournoise, qui s'infiltré dans l'économie en dépit des signes extérieurs d'inflation refoulée; l'inflation induite par la structure des prix où la hausse du niveau général des prix est provoquée par le mode de formation des prix agricoles, industriels, de détail et par la pression des groupes sociaux.

Il a affirmé, au sujet de l'inflation induite, que "cette forme d'inflation jumelée avec l'hyper-inflation constitue le problème fondamental que nos hommes politiques essaient de résoudre, mais apparemment, avec très peu de succès".

"Il y a à peine trois ou quatre ans, l'inflation était un sujet réservé uniquement aux spécialistes de la société économique. Voici que tout le monde en parle parce que tout le monde est frappé. Les prix montent à une allure vertigineuse: un panier d'épicerie qui coûtait cinquante dollars, il y a deux ans en est rendu à \$80 en 1970. Tout coûte cher, tout augmente: l'alimentation, les repas, les loyers, le vêtement, les soins médicaux augmentent à un rythme effréné. Bref, l'inflation est une véritable débâcle et il est temps que la danse des prix cesse", a-t-il dit.

Les membres de l'Association des comptables généraux de la Mauricie avaient plusieurs invités, industriels et hommes d'affaires dont le maire René Matteau, le maire Jules Montour, de Trois-Rivieres-Ouest, M. Gérard St-Pierre, vice-président provincial de l'Association, M. J.A. Mongrain, député de Trois-Rivieres au fédéral, le Dr Guy Boisclair, président de la commission scolaire de Trois-Rivieres, M. J.P. Bellemare, s.j. de l'Université du Québec, M. David Bellehumeur, de l'Institut des comptables agréés de la Mauricie.

NOMINATION



JACQUES DUCHEMIN
ancien vendeur de M. C. Houle

M. JEAN MARIE MATTEAU, président de J.M. AUTOS est heureux d'annoncer la nomination de M. JACQUES DUCHEMIN au poste de CONSEILLER EN AUTOMOBILE. Tous deux ont travaillé ensemble pendant plusieurs années et M. JACQUES DUCHEMIN possède une vaste expérience de 10 ans dans le commerce de l'automobile et il profite de l'occasion pour inviter ses clients et amis à le rencontrer chez J.M. AUTOS.

M. Jacques Duchemin vous offre des spéciaux de la semaine:

- PONTIAC Grand Prix 1967 convertible tout équipée \$2750.00
- CADILLAC 1968 \$4775.00
- PONTIAC Parisienne H.T., 2 portes \$1675.00

jm AUTOS
1287, St-Avenue - Grand-Mère
Tél. 538-8671 - 538-5121

Tous les jours à 80 cent le jour

Jeudi à lundi 2-3-4-5-6 avril 5 jours seulement 18 ANS



Sharon Tate
Vallee Poupées

La Planete des Singes
Extraordinaire!

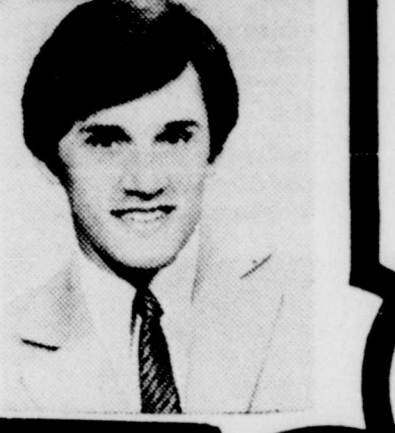
CANADIEN Grand Mère
Tél. 538-4957

Pavillon du Lac à la Tortue
(Manoir Venise)

présente
vendredi soir DOMINIC
chanteur

Danse: Vendredi, samedi soirs
Dimanche après-midi et soirée
avec orchestre réputée.

Reception pour banquet: Tél.: 538-1414
Bienvenue à tous




MAYTAG
LES AUTOMATIQUES SÛRES



Automatiques Maytag de grande capacité
2 vitesses d'agitation. Réglage de la température de l'eau. Contrôle automatique du niveau de l'eau. Filtre anti-mousse et agitateur à ailettes souples.

Secheuses Maytag "Perma-Press" à douce ambiance de chaleur
Entourent le linge d'un courant de chaleur douce et uniforme. Aucune zone de surchauffe. Filtre anti-mousse en acrylique fin.

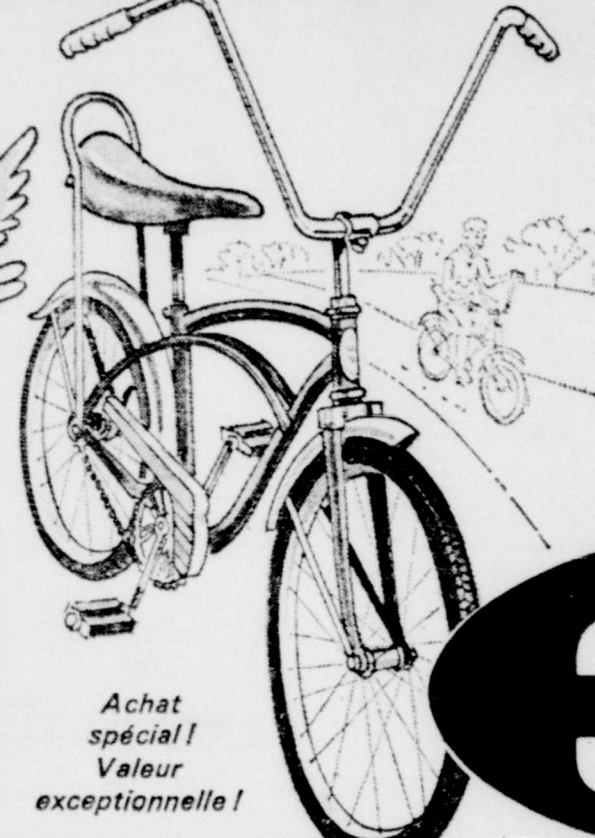
BERNARD LIMOGES Ltée
802, FRIGON SHAWINIGAN
TEL.: 539-4616



Petit Mobile 115V. Mini-secheuse Maytag
Les dimensions d'une sècheuse ordinaire réduite de moitié sans réduction d'efficacité. Aucun problème d'installation.

Laveuse de vaisselle mobile MAYTAG
3 gicleurs à haute vitesse vous offrent une action nettoyante sans pareil. Filtre se nettoyant automatiquement. 7 cycles.

AUTO-CENTRE WESTERN



BICYCLETTE "POLO" 20"

Possède toutes les caractéristiques désirées: fini or éclatant; garde-boue de course et garde chaîne; poignées de guidon surélevé; chrome plaqué; selle polo avec couvresse vinyle or brillant; freins à contre-pédalage rapide! Une bicyclette "sensas" pour les jeunes!

PRIX DE VENTE 36⁸⁸
EN CARTON

Achat spécial! Valeur exceptionnelle!

VENTE oiseau matinal

Cette semaine seulement
Hâtez-vous! Les quantités sont limitées!

PROPRIÉTAIRE D'AUTO!



COUVERTURE "MOHAWK"
Indispensable pour l'auto! Beau coton molletonné, bordé et surjeté. Motif indien "Patawajack", couleurs assorties. 45" x 72".

PRIX DE VENTE 1⁹⁹
RÉG. 3.98

VOTRE CHOIX 47[¢] CHACUN

Achetez maintenant et épargnez en profitant de ces spéciaux

PLAT À VAISSELLE
Ne s'ébrèche pas, facile à nettoyer. 11 1/2" x 14 1/2". Avocado, or ou turquoise.

PLATEAU-ÉGOUTTOIR
Flexible, incassable. Approx. 15 1/4" x 20". Avocado, or ou turquoise.

ÉGOUTTOIR À VAISSELLE
Polyéthylène de longue durée 13" x 17 1/2". Avocado, or et turquoise.

ENSEMBLE DE BOLS À MELANGER
Bols de 1 pinte, 2 pintes et 3 pintes. Gradué, avocado, or, turquoise.

SEAU EN PLASTIQUE
Incassable, polyéthylène, 12 pintes. Avocado, or ou turquoise.

6 FUSIBLES POUR LE FOYER
Choix de 15, 20, 25 ou 30 amp. Trois par carte. Rég. 6 fusibles pour 58¢.

PANIER À DÉCHETS
Polyéthylène, ne s'ébrèche pas. 7 1/2" x 11" x 11". Avocado, or ou turquoise.

RAMASSE-POUSSIÈRE ET BROUSSE
Ensemble de nettoyage en plastique robuste. Couleurs assorties. (ens.)

BROSSE DE CABINET ET SUPPORT
Brosse en plastique robuste avec support apparié. (ens.)

COUSSIN WEDGE
Deux tons! Cuiette durable d'un côté et tissu de l'autre. Couleurs assorties. 14" x 14". Rembourrage mousse.

PRIX DE VENTE 77[¢]

DÉSODORISANTS
Emballage jumelé "Hill-billy" ou emballage jumelé "Animaux" à base magnétique.

PRIX DE VENTE 88[¢]

AUTO-CENTRE WESTERN

LE MAGASIN AUX NOMBREUX SPÉCIAUX

SHAWINIGAN 1582, rue St-Marc 537-6540	CAP-DE-LA-MADELEINE 25, rue Notre-Dame 374-8662	GENTILLY 298-2112	GAGNEZ A CHERCHEZ LE MAGOT
GRAND MÈRE 833, 6e Avenue 538-5678	LA TUQUE 548, rue Commerciale 523-5535	Plus de 120 magasins desservant 5 provinces	

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSÉ

Pour compléter votre toilette de Pâques
visitez **A. Julien Chaussures**
497, 4e Avenue - Grand-Mère



SOULIERS POUR HOMMES
Pour la toilette ou pour la tenue sportive dans les teintes brun, brun/antique, blanc, beige, noir, etc.

SOLEIL DE TOILETTE POUR DAMES.
Choix de couleurs, nouveau style à la mode, assortiment des grandeurs au complet.

BOTTE EN CUIR GALAXIE
15" Rouge et Noir

LIQUIDATION COMPLÈTE SOULIERS ENFANTS ET BÉBÉS 20% ET PLUS

Ensemble soulier et bourse dans le cuir GALAXIE. Choix de couleurs: Rouge, bleu, beige, tan, bleu et rouge, noir.

Alonzo Julien Chaussures
497, 4e Avenue - Grand-Mère
(Le magasin sans vitrine)
Tél.: 538-5170

LE MONDE... en 24 heures



Je l'ai lu pour vous
Par RÉJEAN LACOMBE

La pornographie indigne un jésuite

● NEW YORK — Indigné par certaines expériences qui se poursuivent présentement sur les effets de la pornographie, un jésuite, membre de la Commission présidentielle d'enquête sur l'obscénité et la pornographie, a demandé au Congrès américain d'enquêter sur certains groupes de chercheurs en ce domaine. Le père Morton A. Hill a qualifié de "barbares" les expériences que poursuit un groupe de chercheurs pour le compte de la Commission présidentielle. Il s'agit d'un programme de deux semaines où 21 personnes, payées \$100 chacune, sont soumises à des expériences scientifiques tendant à démontrer les effets de la pornographie.

La grève de la faim depuis six jours

● NEW YORK — Vascha Kazakov, 23 ans, qui quitta l'Union soviétique il y a un an pour aller s'installer en Israël et qui fait la grève de la faim devant les Nations unies depuis six jours pour que ses parents soient autorisés à quitter l'URSS pour le rejoindre, a déclaré qu'il poursuivrait son jeûne en dépit des pressions exercées sur lui par le gouvernement israélien pour qu'il cesse de manifester. Kazakov dort dans une roulotte prêtée par un sympathisant américain et ne subsiste qu'en buvant de l'eau et en prenant des vitamines.

Des étudiants sont pris au piège

● TOKYO — Des étudiants de la gauche radicale, brandissant des sabres de samouraï ont détourné un appareil de la Japan Air Lines ayant 117 personnes à son bord. Les étudiants qui ont menacé l'équipage de détoner une bombe s'ils n'étaient pas conduits en Corée du Nord, ne s'en sont pas moins retrouvés à Séoul, où l'appareil a atterri plus de huit heures après son départ de Tokyo. Selon certains rapports, tous les drapeaux et insignes nationaux avaient été retirés à l'aéroport de la capitale de la Corée du Nord, afin que les étudiants ne s'aperçoivent pas du subterfuge.

Les soldats vietcong entrent en force au nord de Phnom-Penh

PHNOM PENH (AFP) — Plusieurs milliers de combattants vietcong et nord-vietnamiens bien armés sont entrés mardi en force dans la région de Snoul au nord-ouest de Phnom-Penh, et ont attaqué un détachement des forces armées cambodgiennes, apprend-on aujourd'hui à Phnom-Penh, de source officielle.

L'engagement, indique-t-on, s'est produit à cinq milles de la frontière. Le détachement khmer "submergé par le nombre", a subi des pertes. Bien qu'encerclé, il a réussi à effectuer une percée et à regagner son camp. Selon des informations recueillies à Phnom-Penh, les forces royales khmères auraient eu 22 morts dont un officier, mais ce chiffre n'est pas confirmé officiellement.

La province de Kratie est située en face des provinces vietnamiennes de Binh Long et de Phuoc Long.

Démenti

Par ailleurs, le gouvernement cambodgien a démenti formellement aujourd'hui les déclarations faites à Pékin par le prince Sihanouk, selon lesquelles trois bataillons de l'armée cambodgienne se seraient déjà ralliés à l'ancien chef d'Etat, annonce l'agence khmère de presse.

Ces déclarations, affirme le gouvernement de Phnom-Penh, sont dénuées de tout fondement.

"Aucune défection, en effet, ne s'est produite au sein des forces de défense khmères, dont tous les corps, services et unités des trois armes sont, sans exception, fidèles au gouvernement de sauvetage".

Nouvelle inculpation contre le capitaine Medina

WASHINGTON (AFP) — Le capitaine Ernest Medina, qui commandait une compagnie à My Lai, au Sud-Vietnam, a été l'objet d'une nouvelle inculpation mercredi.

Un communiqué de l'armée américaine précise que la nouvelle inculpation rendant Medina responsable du meurtre supposé de civils vietnamiens par des hommes de son unité, remplace une précédente accusation notifiée le 17 mars reprochant à Medina d'avoir sciemment dissimulé le fait que des membres de sa compagnie avaient commis des actes criminels à My Lai et à Son My, le 16 mars 1968.

Les opérateurs de remorques entrent au travail à New-York

NEW YORK (AFP) — Après une journée et une nuit de négociations interrompues entre les représentants de leur syndicat et les employeurs, les équipages des remorqueurs du port de New York ont voté, mercredi matin, la reprise du travail, un accord étant intervenu sur une augmentation des salaires.

La grève, qui immobilisait les 400 remorques du port de New York depuis le 1er février, a coûté \$35,000,000 aux employeurs et aux 6,000 grévistes.



UN JEUNE ENFANT dort paisiblement dans un hamac, sous un étalage de produits que sa mère vend dans la ville de Phnom Penh, capitale du Cambodge. Il est nullement dérangé par la présence d'un char d'assaut, à l'arrière plan. (Téléphoto PA).

NE SUEZ PAS SANG ET EAU SUR VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU

Declarations complètes \$5 et plus

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 250 succursales au pays

440, ST-GEORGES TROIS-RIVIÈRES
47, FUSEY CAP-DE-LA-MADELEINE
790, 4e RUE SHAWINIGAN

TÉL.: 378-4474

Heures d'ouverture: Sur semaine: 9h. A.M. à 9h. P.M.
Le samedi: 9h. a.m. à 5h. p.m.

SANS RENDEZ-VOUS

Parlez anglais dès votre première leçon... gratuite chez Berlitz.

Vous voulez parler anglais tout de suite? Alors prenez rendez-vous avec Berlitz pour une leçon gratuite et nous vous prouverons combien il peut être facile de parler anglais ou toute autre langue de votre choix. Pas de devoir fastidieux à faire, ni grammaire ni livres à mémoriser. La méthode Berlitz est une méthode vivante qui vous apprend à parler une langue étrangère naturellement comme vous avez appris naturellement à parler la vôtre. Appelez-nous pour une leçon gratuite.

Berlitz
Cours de langues vivantes

Trois-Rivières, Edifice Place Royale, Tél. 378-2811
Shawinigan, 622, 4ème rue, Tél. 537-0416

Les AUTOMOBILISTES s'en SOUVIENNENT - ils ?

— Découpez ici —

PARTICIPEZ à un TIRAGE de 25 PRIX

en répondant tout simplement à cette question

"Pourquoi la gazoline se vend moins cher à Shawinigan, Louiseville et la région?"

Réponse

Nom

Adresse

.....Tel.....

Venez déposer ce coupon chez FOUCHER Inc. et le tirage se fera à Shawinigan, vendredi, le 1er mai à 8h 00 p.m.

1er prix: Tondeuse à gazon électrique
2e: Chariot avec 2 poubelles
3e: Lampe au gaz propane.
4e: Ensemble à souder 5e: Perceuse électrique
6e: Poêle à pique-nique Et 19 autres prix.

.....Découpez ici

FOUCHER INC.
Shawinigan et Louiseville

Sans FOUCHER Inc., la gazoline se vendrait environ 10¢ de plus dans la région de Shawinigan et Louiseville.

Kossyguine viendra-t-il à New York?

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — A la suite d'une information parue dans un journal new-yorkais selon laquelle M. Alexis Kossyguine, président du conseil de l'URSS, aurait l'intention d'assister aux séances commémoratives du 25ème anniversaire de l'ONU qui se tiendront en octobre pendant l'Assemblée générale à New York, on déclare dans les milieux soviétiques qu'aucune décision n'a encore été prise à Moscou en ce qui concerne la participation ou la non-participation de M. Kossyguine à ces séances.

Le secrétaire général U Thant a émis le vœu que des chefs d'Etat et de gouvernements s'y rendent à New York à cette occasion pour donner du prestige à cet anniversaire et pour apposer leur signature à des documents qui seraient alors adoptés pour consacrer une nouvelle fois l'organisation internationale dans sa mission de paix et de progrès. Jusqu'à présent, aucun gouvernement n'a répondu officiellement à l'invitation du secrétaire général.

Les rumeurs sur la venue à New York du président Kossyguine émanent en réalité d'un "scandale" soigneusement voilé par le secrétariat de l'ONU et qui aurait trouvé sa place dans le "1984" de George Orwell.

Bien qu'aucune vérification des faits ne soit possible, à l'origine de l'histoire se trouve un projet du secrétariat de publier, à l'occasion du 25ème anniversaire de l'ONU, une chronologie sur l'histoire de l'organisation internationale.

AUBAINES DU PRINTEMPS

AVEC **Glidden** MINI-PRIX MAXI-QUALITÉ

Glidden 7-5 SUPER BLANC SEMI-LUSTRE SUPER PURE

Semi-lustré Super Blanc
Valeur de \$11.60
SPÉCIAL: \$ 7 95 LE GAL.

Latex Super Blanc
Valeur de \$9.90
SPÉCIAL: \$ 5 95 LE GAL.

POUR UN TEMPS LIMITE

Glidden LEOPOLD DUPLESSIS Ltee 2093, Bellefeuille 374-4604 Trois-Rivières	Glidden H.-P. THIBEAULT 5, rue Notre-Dame 375-2605 Cap-de-la-Madeleine	Glidden La Maison du Décor INC. 1554, Lavolette 374-2355 Trois-Rivières
Glidden La Villa de la Peinture 429, St Georges 379-0010 Trois-Rivières	Glidden Le Foyer des Peintres 306, Notre-Dame 293-5879 Niclot	Glidden Conrad Rousseau Ste-Manique
Glidden Geo Trudel Quincaillerie 1264, 5e Avenue 537-7219 Shawinigan-Sud	Glidden Fernand Giroux 3882, Garnier 539-9797 Shawinigan	Glidden Alfred Bélanger 2303, St-Marc 539-3707 Shawinigan
Glidden Roy & Frère 593, 6e Avenue 538-3767 Grand-Mère	Glidden Paul Gervais St-Narcisse	Glidden Claude Gosselin 162, Petite Rivière 228-2817 Louiseville
Glidden Centre de Décoration INC. 460, Tessier, 523-5115 La Tuque	Glidden Marcel Perreault 1056, Thibeau 376-2726 Cap-de-la-Madeleine	Glidden Handy Handy (Denis Côté) 273, St-Joseph 523-2035 La Tuque

L'état émotif du conducteur joue un rôle important lors d'un accident

DRUMMONDVILLE — Mercredi le 25 mars au Centre de Consultation et de traitement, se tenait une soirée d'information dont le sujet était: "Alcool et sécurité routière". Il y eut à cette occasion projection du film: "0.8, suivi d'un dialogue avec le public.

Quelques conclusions importantes d'intérêt public ressortent de cette soirée, animée par M. Jacques Lamy, travailleur social et M. l'abbé Guy Charpentier.

Association de parents à Saint-Simon

DRUMMONDVILLE — La deuxième réunion du comité provisoire de l'Association des parents de St-Simon a eu lieu mercredi, le 25 mars. Un projet de constitution a été étudié avec l'aide de Mme Gaston Carignan et de M. Michel Mathieu.

La nouvelle loi sur l'ivresse-mètre peut s'avérer très utile pour préserver des vies, et peut-être la nôtre, à la condition qu'elle soit appliquée strictement par les corps policiers et que le public n'essaie pas de déjouer la loi, en comptant s'en tirer sans être pris. Cette loi est faite pour le bien public et elle fait appel à notre sens de la responsabilité sociale.

Rencontre des anciens exécutifs

Une section de la SNQ pour le Grand Drummondville

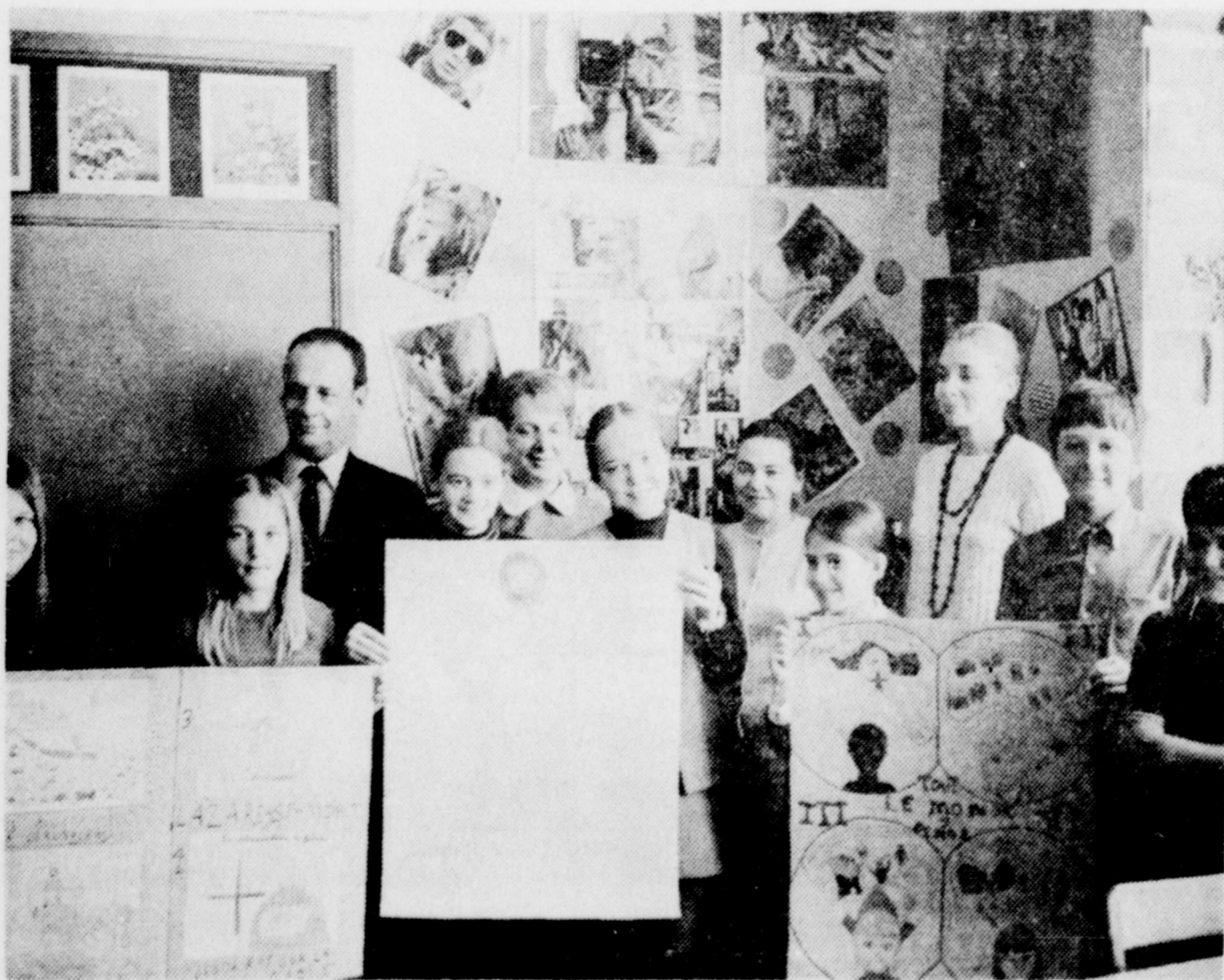
DRUMMONDVILLE — Dimanche, le 22 mars à 20:30 heures, a eu lieu au restaurant du Bois-Joli, une rencontre qui groupait tous les anciens exécutifs de la Société Nationale des Québécois de Drummondville.

Cette soirée, baignée de joie et de détente, fêta l'inauguration, le départ officiel de la grande section locale S.N.Q. du Grand Drummondville, fusionnée il y a quelques semaines.

Conférence sur les enfants handicapés

DRUMMONDVILLE — Dimanche, le 5 avril 1970, à compter de 7h 30, à l'auditorium de l'école des infirmières, voisin de l'hôpital Ste-Croix, l'Association de parents d'enfants inadaptés Enr., recevra le Dr Jean-Jacques Lafond, pédo-psychiatre à l'hôpital Ste-Justine de Montréal et également citoyen de Drummondville, avantagusement connu.

La souveraineté du Québec, seul moyen efficace pour la survie de la nation Canadienne-française.



Décorations à l'école Tétreau

UN PEU AVANT PAQUES, les élèves de 6e et 7e années, avec des professeurs et leur directeur de l'école Tétreau, ont préparé plusieurs affiches comme décorations de



LE MOIS DU COURTIER a été proclamé avec faste à Victoriaville en présence de plusieurs personnalités de haute marque. Cette proclamation était sous la présidence d'honneur des maires P.A. Poirier de Victoriaville et

Philippe Bernier de Drummondville qui encadrent le président de la section locale des courtiers d'assurances, M. Jean-Paul Guillemette de Victoriaville et le président provincial M. Jacques Morissette. (Photo Lero)

Proclamation à Victoriaville

Le mois du courtier n'est pas une campagne publicitaire

VICTORIAVILLE (R.L.) — Alors qu'il était le conférencier devant ses confrères de la région des Bois-Francs, Nicolet-Yamaska et Drummond, M. Jacques Morissette, président de l'Association provinciale des courtiers d'assurance du Québec, a mentionné que le mois du courtier, dont il venait d'assister au lancement à Victoriaville, n'était pas du tout une campagne publicitaire.

M. Morissette a exprimé que le mois du courtier avait été lancé dans le but de faire comprendre à la population le rôle de l'Association des courtiers d'assurances. Il expliqua que l'Association des courtiers n'était pas une union, pas plus qu'une institution formée dans le but de protéger le courtier et l'enrichir.

Session d'études à Montréal

Chant des psaumes dans les communautés religieuses

DRUMMONDVILLE — Les 21 et 22 mars dernier, bon nombre de religieuses de la région de Trois-Rivières et des environs, assistaient à une session d'études sur la manière nouvelle de chanter les psaumes de l'Office, dans les communautés religieuses. Cette session avait lieu dans la salle Claude Champagne, à Montréal.

M. Raymond Laplante, annonceur-conseil à Radio-Canada, a donné un exposé-atelier sur la lecture.

indépendant qui faisait affaire avec plusieurs compagnies d'assurances de sorte qu'il pouvait donner à son client exactement ce que ce dernier désire ou ce qui s'adapte le mieux à son client. Au contraire des autres modes de distribution de l'assurance, le courtier n'a pas qu'un seul produit tout cuit à vendre, parfois sous pression à son client. Le courtier n'a pas d'autre souci que de donner entière satisfaction à son client; c'est pourquoi il devient acheteur d'une police d'assurance qu'il remet à son client.

Le conférencier s'est un peu élevé contre les compagnies d'assurance en disant qu'aujourd'hui ces compagnies ne pensaient plus à rendre service à la population mais plutôt à faire des profits, ce qui est normal dans le système où l'on vit. Le courtier vient faire la différence pour rendre au public le service qui lui revient.

Résultats de Quilles

Ligne Commerciale Moisson

Dans le dernier programme de la cédule régulière de la ligne Commerciale Moisson, le Lemaire Asphalte a gagné 3-1 au dépens du Therrien Huile au Tennis-Dame Bowling. Pauline Lambert et Rosaire Therrien ont roulé 550 et 419. Michel Jacques a le mieux fait avec 457.

Le Marché Fréchette a fait match nul avec les Aramis. Denis Girard a compilé 404 et Guy Gagné 431.

Le Garage Pinard a eu raison du Lampron Meubles au compte de 3-1. Armand Pinard a roulé 403 et Robert Morin 379. Le classement final: Marché Fréchette, champion saison 69-70 avec 64 points, Aramis 58, Garage Pinard 50, Lemaire Asphalte 43, Therrien Huile 43, Lampron Meubles 42.

L'équipe de Daniel Dumas, pour une deuxième semaine consécutive a blanchi l'équipe Michel Jacques au compte de 4-0. Maurice Houle a roulé 452 et Michel Jacques 440. Dans le classement cette victoire de Daniel Dumas leur a permis de passer au premier rang avec 27 points et vient en deuxième Michel Jacques 25 points.

Le Restaurant Le Lys et Breuvages Drummond ont fait match nul. Guy Gagné a roulé 434 et Normand Gagné 419. Le classement: Syndicat Co-Op 52, rest. Le Lys, 50, Hôtel 4 Saisons 48, Co-Op Pro 47, Breuvages Drummond 44 et Cercle Lacordaire 41.

Grosses quilles

L'équipe de Daniel Dumas, pour une deuxième semaine consécutive a blanchi l'équipe Michel Jacques au compte de 4-0. Maurice Houle a roulé 452 et Michel Jacques 440. Dans le classement cette victoire de Daniel Dumas leur a permis de passer au premier rang avec 27 points et vient en deuxième Michel Jacques 25 points.

Activités dans la ville de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le Parti créditiste tiendra sa convention le mercredi, 8 avril, pour le choix d'un candidat dans le comté de Mégantic pour les élections du 29 avril. Cette convention aura lieu à Thetford. Trois noms sont mentionnés comme candidats possibles: M. Marcel Collin, ex-maire de Plessisville, M. Michel Champagne de Black Lake, M. Bernard Dumont. Ce dernier est actuellement député du comté de Frontenac à Ottawa.

Participation

Les autorités religieuses de Plessisville ont rendu hommage à la population pour la magnifique participation donnée aux cérémonies de la période de Pâques et particulièrement des Jours saints. Les fidèles se sont fait un devoir de répondre en très grand nombre à l'invitation qui avait été adressée à l'occasion des offices préparatoires à la plus grande fête de l'Église, souligne un porte-parole des autorités religieuses.

Incendies

Le service des incendies de Plessisville a vu son système d'alarme inspecté par un fonctionnaire du Commissariat des incendies. Cette inspection a été faite dernièrement et un rapport, avec recommandations, est attendu sous peu. On prévoit que des changements seront conseillés en ce qui concerne le système actuel d'alarme.

Optimistes

Les Optimistes de Plessisville ont adressé une demande au conseil municipal en vue d'obtenir les services d'un policier-éducateur. La fondation d'un club junior dont les membres seraient recrutés parmi les cyclistes et le débat oratoire juvénile prévu pour la fin d'avril, occupent également les Optimistes à cette période-ci.

Actualité dans la région de Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Au Centre d'accueil Domrémy de Princeville, M. Roger Gaudet de Thetford a prononcé une causerie dans laquelle il a souligné que les plantes occupent une place importante dans la préparation d'un grand nombre de remèdes.

Le conférencier a fait remarquer que le corps humain avait besoin de certaines substances contenues dans les plantes pour se maintenir en bonne santé. Le président ex-officio du Centre d'accueil Domrémy, M. Jean-Louis Allard, a dirigé le programme de cette activité.

Policier

La Sûreté municipale de Princeville a un nouveau policier. Il s'agit de M. Lionel Lefebvre. Demeurant auparavant à Drummondville, M. Lefebvre est marié, mesure 5 pieds et 11 pouces et pèse 195 livres. Le nouveau

policier a 21 ans à peine mais ses qualités lui ont valu la préférence sur une dizaine de postulants.

Visite

L'Association des femmes chrétiennes de Princeville avait inscrit une visite aux pensionnaires du Foyer St-Eusèbe à son programme de mars. Cette rencontre mensuelle avec les vieillards; et l'Assemblée du mois sont les principales activités régulières du mouvement.

Accident

Un accident de la circulation a causé des dommages peu élevés aux deux véhicules impliqués. L'une des voitures sortait de la cours de la résidence de M. Jules Sévigny, rue St-Jean-Baptiste-Nord et est entrée en collision avec une autre qui passait au même moment. Personne n'a été blessé.

Un club Disco-Jeunesse sera formé à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Un comité constitué de jeunes, d'adultes, de policiers et d'éducateurs physiques travaille présentement à la formation d'un club Disco-Jeunesse à Plessisville.

Le comité a tenu sa première réunion lundi le 23 mars, au Centre de loisirs de Plessisville. La première démarche qui a été décidée et jugée importante pour l'organisation du club Disco-Jeunesse, est de faire venir un animateur spécialisé dans ce domaine, afin de bâtir des structures et des bases solides pour la bonne marche de ce

club. Nous aurons aussi la participation de membres d'un club de l'extérieur déjà existant.

Les membres actuels du comité sont les suivants: président, Jean Bécotte; vice-président, Réjean Pelletier; secrétaire, Lise Laroche; directeurs, Micheline Badeau, Gilles Lemieux, Jacques Beaudoin, Yves Gosselin; conseillers, Benoit Bédiveau, policier, Jean Goulet, policier, Raymond Sévigny, éducateur-physique, Denis Aubé, éducateur-physique, Denis Dubuc, Ritsaire Bélanger et Yvan Provancher.

Par Mme Françoise Gaudet-Smet

Lancement d'un livre lors du Festival de l'érable

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Une personnalité féminine avantageusement connue dans le monde du journalisme, Mme Françoise Gaudet-Smet, vient de confirmer qu'elle prendra une part active au Festival de l'érable 1970 à Plessisville. Mme Gaudet-Smet assistera à l'inauguration de l'exposition des produits de l'érable le soir du mardi, 28 avril, et à la manifestation du couronnement de la reine du Festival de l'érable.

La distinguée visiteuse profitera de la circonstance pour présenter officiellement son nouveau volume "Célébration de l'érable", ouvrage dont elle est l'auteur et qui sera bientôt distribué au public.

Le président du Festival de l'érable 1970, M. Georges Goggin, et son épouse ont jeté un premier coup d'oeil sur "la célébration de l'érable" de Mme Françoise Gaudet-Smet. Tous deux sont agréablement surpris de l'importance que donne l'auteur à l'érable, roi de nos forêts

québécoises. C'est un hommage élogieux à l'endroit de cet arbre majestueux dont la sève sucrée donne un produit typiquement de chez-nous.

Ils précisent qu'en profitant du Festival de l'érable de Plessisville pour lancer "La célébration de l'érable", Mme Françoise Gaudet-Smet reconnaît l'importance des manifestations qui auront lieu du 28 avril au 3 mai dans la capitale du pays de l'érable.



Pâques et partage à l'école Saint-Paul

A L'ÉCOLE ST-PAUL de Drummondville, des chefs de "Jeunesse en marche" ont vu la joie pascale à travers le prisme d'un gala de partage. Une longue étude de réflexion et une cueillette de "faits concrets" accompagnaient leur prise de

conscience d'un Tiers-Monde qui a faim. Ils nous disent, ces jeunes, que c'est beau le partage et que l'action doit accompagner les bonnes idées... "Moins de parole... disent-ils, et à l'ouvrage!"